

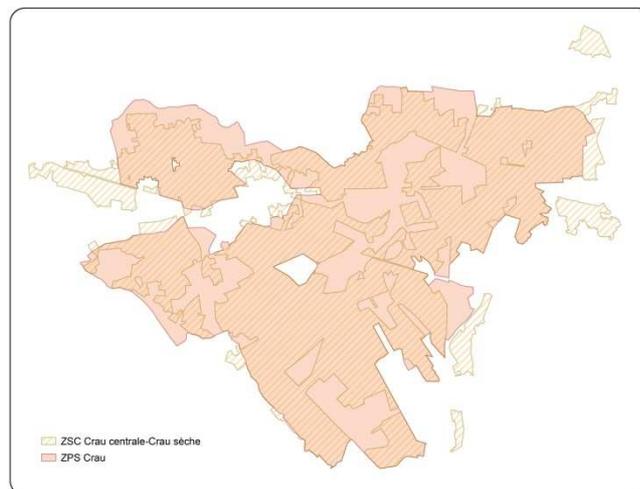


DOCUMENT D'OBJECTIFS DES SITES NATURA 2000  
FR 9301595 « Crau centrale - Crau sèche » & FR 9310064 « Crau »  
DIRECTIVE HABITATS - DIRECTIVE OISEAUX

**Réactualisation partielle des données ornithologiques  
sur le site Natura 2000 de la Crau - FR 9310064**

**Volet 2 : Avifaune - Fiches oiseaux**

**DOCUMENT DÉFINITIF**



PRINCIPALES DATES LIÉES A L'ÉLABORATION DU DOCOB

Étapes	Dates
Réunion COPIL 1 pour lancement de la mise à jour des diagnostics écologique et socio-économique du Docob	11/03/2011
Réunion COPIL 2 pour la présentation des inventaires complémentaires faits dans le cadre de la mise à jour du Docob	11/03/2013
Réunion COPIL 3 pour la validation des Tomes 1 et 2 « Objectifs opérationnels et mesures de gestion » Validation du Docob final	26/03/2015
Approbation Docob (date de l'arrêté préfectoral)	

**Mairie de Saint Martin de Crau - CEN PACA - Version finale validée par le COPIL du 26/03/2015**

## LISTE DES FICHES ESPECES

A022	<i>Ixobrychus minutus</i>
A029	<i>Ardea purpurea</i>
A031	<i>Ciconia ciconia</i>
A060	<i>Aythya nyroca</i>
A073	<i>Milvus migrans</i>
A074	<i>Milvus milvus</i>
A077	<i>Neophron percnopterus</i>
A080	<i>Circaetus gallicus</i>
A081	<i>Circus aeruginosus</i>
A082	<i>Circus cyaneus</i>
A082	<i>Circus pygargus</i>
A093	<i>Hieraaetus fasciatus</i>
A094	<i>Pandion haliaetus</i>
A095	<i>Falco naumanni</i>
A097	<i>Falco vespertinus</i>
A098	<i>Falco columbarius</i>
A103	<i>Falco peregrinus</i>
A128	<i>Tetrax tetrax</i>
A133	<i>Burhinus oedicephalus</i>
A139	<i>Charadrius morinellus</i>
A140	<i>Pluvialis apricaria</i>
A176	<i>Larus melanocephalus</i>
A205	<i>Pterocles alchata</i>
A215	<i>Bubo bubo</i>
A231	<i>Coracias garrulus</i>
A242	<i>Melanocorypha calandra</i>
A243	<i>Calandrella brachydactyla</i>
A246	<i>Lullula arborea</i>
A255	<i>Anthus campestris</i>
A302	<i>Sylvia undata</i>
A339	<i>Lanius minor</i>

# Blongios nain – A022

*Ixobrychus minutus* (Linné, 1766)

Oiseaux, Ciconiiformes, Ardéidés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I	NT		II	II

### Description

C'est le plus petit héron européen. Chez le mâle adulte, le capuchon, le dos, les scapulaires et les sus-caudales sont noirs à reflets verdâtres. La femelle possède une calotte noire avec des liserés bruns. Les juvéniles sont assez semblables aux femelles adultes mais avec un dessous plus fortement rayé de noir et de jaune.



### Biologie

#### Comportement

Il est facilement observable au printemps lorsque les mâles patrouillent au dessus de la végétation palustre d'un vol souple. Les oiseaux européens sont migrateurs et prennent leurs quartiers d'hiver en Afrique au sud du Sahara. Activité essentiellement diurnes et crépusculaires. Très habiles à grimper sur les tiges de roseaux, ils adoptent une posture figée, immobiles et raides comme des piquets, aussitôt qu'ils s'estiment en situation de danger.

#### Habitat

Ils vivent surtout dans les roselières inondées pour nicher et s'alimenter. Ils apprécient particulièrement la présence de vieilles tiges ainsi qu'une certaine variation dans la végétation : buissons de saules, massettes, scirpes. Il aime aussi les mares découvertes et les lisières et s'accommode parfois de massifs de faible étendue, de simples rideaux de roseaux ou même de simples étangs dans les parcs jusque dans les environnements urbains.

#### Reproduction

Il ne s'installe qu'au cours de la seconde quinzaine de mai, parfois en colonies assez lâches. Le nid est une construction originale en forme de pyramide inversée. Il est bâti à base de morceaux de roseaux secs et placés hermétiquement dans la roselière à faible hauteur. Cinq ou six oeufs blancs sont pondus en mai. L'incubation dure 20 jours. Dès le dixième jour après l'éclosion, les poussins se tiennent droits et raides comme les adultes, bien qu'ils soient encore recouverts de duvet. Au bout d'un mois, ils sont autonomes.

### Répartition géographique

#### Europe

41 000 à 101 000 couples. Les plus fortes populations se situent en Russie (15 000-50 000), Ukraine (13 200-22 300), Roumanie (8 500-10 000), Turquie (6 000-9 000) et Hongrie (4 000-6 000)

#### France

500 à 800 couples en 2000. Il est très inégalement réparti et est même absent de beaucoup de régions. Les départements ou régions qui montrent les plus importants effectifs nicheurs sont la Somme, le Gard et les Bouches-du-Rhône, l'Ain, le Nord-Pas-de-Calais, la Côte d'Or, la Saône-et-Loire, l'Indre, la Lorraine, les Landes, le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon.

### Exigences écologiques

Grandes roselières peu dérangées.

### Evolution des populations

Les effectifs européens et français sont considérés comme étant en fort déclin.

### ***Répartition sur le site***

- Nicheur -

En période de nidification, il a été observé à l'étang des Aulnes, au lac d'Entressen, à l'étang du Merle, aux étangs d'Urpar, à la carrière du Moutonnier, et anciennement à la basse de Raillon. D'autres stations sont sans doute à découvrir (Luquier par exemple).

### ***Etat de l'espèce***

Population : C  
Habitat : Milieux humides  
Restauration : -  
Synthèse statut : -  
Isolement : -  
Evaluation globale : -

### ***Menaces***

- Dégradation ou disparition des sites de reproduction (exploitation commerciale des roseaux, coupe, brûlis ou assèchement des phragmitaies, drainage, mise en culture des marais)
- Dérangements d'origine humaine (pêche et loisirs)
- Sécheresses sur ses quartiers africains d'hivernage

### ***Objectifs de conservation***

- Maintenir, voire développer les roselières favorables à l'espèce
- Améliorer les connaissances sur cette espèce en Crau

- ***Mesures de gestion favorables***
- Favoriser les roselières
- Limiter les dérangements humains en période de nidification

# Héron pourpré – A029

*Ardea purpurea* (Linné, 1766)

Oiseaux, Pelecaniformes, Ardeidae

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I			II	

### Description

Taille : 70 à 90 cm Envergure : 120 à 138 cm.

Grand héron dégingandé à aspect généralement très sombre. Sa poitrine est brune-rousse et l'abdomen noir avec flancs et scapulaires rousses-pourpre. Les yeux sont jaunes clairs et sa tête est ornée d'une calotte noire, l'arrière du cou étant brun roussâtre et blanc sur le devant avec des stries noires en approchant du haut de la poitrine qui s'orne de plumes plus longues à la saison des amours.



### Biologie

#### Comportement

Il se nourrit dans les eaux douces peu profondes. C'est un chasseur timide et solitaire, préférant la nuit et le petit matin pour chasser. Il défend vigoureusement son territoire, gonflant les plumes de son cou et hérissant sa crête.

#### Habitat

Il se reproduit au bord des lacs et des marécages avec des roselières étendues. En dehors de la saison nuptiale, il préfère les zones humides plus ouvertes bordées de végétation.

#### Reproduction

Il niche habituellement en petites colonies, dans les roselières denses en eau peu profonde, à environ un mètre au-dessus de l'eau. Ponte de 2 à 5 œufs bleu-vert clair. L'incubation dure environ 25 à 30 jours, assurée par les deux parents. Les jeunes quittent le nid au bout de dix jours et s'installent dans les branches proches, revenant vers le nid pour être nourris. Ils s'envolent à l'âge de trois mois.

### Répartition géographique

#### Europe

49 800 à 103 000 couples. Les pays abritant les populations nicheuses les plus importantes sont l'Espagne, la France, la Hongrie, la Roumanie et l'Ukraine.

#### France

2000 à 2100 couples en 2000. L'espèce se reproduit dans 25 départements, les effectifs les plus importants sont localisés en Camargue, dans l'Hérault, en Dombes, dans le Forez, en Charente-Maritime, et en Brenne.

### Exigences écologiques

Sur le pourtour méditerranéen, une superficie de 8 km<sup>2</sup> minimum de marais d'eau douce est nécessaire pour accueillir une petite population nicheuse. L'importance des colonies et la densité de nids sont liées à la structure de la végétation et à la taille de la roselière.

### Evolution des populations

Vulnérable en Europe, il est considéré en déclin en France (déclin modéré). La France accueille 17 à 23% de la population européenne (Russie exclue).

### *Répartition sur le site*

- Nicheur -

5 à 7 couples se reproduisent depuis les années 1960 sur l'étang des Aulnes. Les effectifs sont relativement stables chaque année. En 2012, une légère augmentation a été observée (10-15 couples), sans que cela puisse être expliqué et ce malgré l'état de la roselière.

### *Etat de l'espèce*

Population : C

**Habitat : Milieux humides**

Restauration : -

Synthèse statut : -

Isolement : -

Evaluation globale : -

### *Menaces*

- Dégradation des sites de reproduction
- Eutrophisation, la pollution et la salinisation peuvent également dégrader les roselières
- Dérangements d'origine humaine

### *Objectifs de conservation*

Préservation des roselières

### *Mesures de gestion favorables*

- Redynamiser la roselière de l'étang des Aulnes (variation des niveaux d'eau grâce à la nouvelle digue)
- Limiter la fréquentation humaine sur les secteurs sensibles de l'étang des Aulnes

# Cigogne blanche – A031

*Ciconia ciconia* (Linné, 1758)

Oiseaux, Ciconiiforme, Ciconiids

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I			II	II

### Description

Taille : 90 à 115 cm Envergure : 195 à 215 cm Poids : 3000 à 3500 g

Grand échassier de taille imposante, la cigogne blanche a le cou, la tête, la poitrine et l'arrière blanc, et des ailes noires dans leurs parties extérieures. Son bec et ses longues pattes sont rouges. En vol, le plumage blanc est nettement visible ainsi que les ailes larges et noires.



### Biologie

#### Comportement

La cigogne blanche est un oiseau partiellement migrateur dont les déplacements la mènent en Afrique au-delà du Sahara dans la région semi-désertique du Sahel. Les périodes de migration débutent au printemps fin février et à l'automne début août. Elle se nourrit au sol dans les prairies humides principalement, dans les labours, les prés pâturés par le bétail, parfois les vasières en bord d'étang et les marais. Sa nourriture préférée est constituée de grenouilles, d'insectes (sauterelles, grillons, coléoptères,) et d'autres invertébrés (escargots, limaces, vers de terre,) qu'elle happe à l'aide de son long bec lorsqu'elle déambule dans ces milieux. Les petits rongeurs sont quant à eux chassés à l'affût. Les poissons ne représentent que des proies occasionnelles. Les criquets migrateurs sont ses proies favorites en Afrique.

#### Habitat

Habite des zones ouvertes et dégagées de cultures et pâturages: les prairies humides et les plaines bordant le cours de rivières, vergers et champs irrigués.

#### Reproduction

Niche en colonie là où elle est abondante, mais peut nicher isolément. Bâtit un gros nid de branchages en hauteur, au sommet d'un arbre vivant ou mort, d'édifices (maisons, églises), de pylônes électrique. Les accouplements se déroulent sur le nid et sont très fréquents de février jusqu'à la ponte, qui a lieu en général entre mars et avril. 3 à 5 oeufs blancs sont couvés alternativement par les deux parents, pendant 32 à 34 jours. Les cigogneaux atteignent la taille adulte à deux mois, mais ne prennent pas leur envol définitif avant quelques semaines supplémentaires.

### Répartition géographique

#### Europe

119 000 à 147 000 couples. La forme nominale se rencontre en Europe (90% de l'effectif), Asie et Afrique. Les effectifs européens se trouvent essentiellement de la Baltique à la Mer Noire et aux Balkans ; en Europe de l'ouest, les effectifs sont essentiellement concentrés en Espagne, avec des populations plus réduites en France, Portugal, Allemagne et Danemark

#### France

1855 couples (2011). Traditionnellement présente dans l'Est (Alsace et Lorraine), elle a recolonisé le littoral atlantique, le Centre et une partie du littoral méditerranéen (Languedoc, ouest Provence).

### Exigences écologiques

La cigogne blanche a besoin de vastes étendues de prairies humides, de marais, de prés et de cultures où elle peut trouver sa nourriture préférée en abondance.

### Evolution des populations

Après un fort déclin qui a débuté au lendemain de la seconde guerre mondiale et qui a connu son apogée au milieu des années 1970, les populations françaises et suisses de cigogne blanche se sont progressivement reconstituées au point de retrouver à la fin des années 1990 leurs effectifs du milieu du siècle.

### ***Répartition sur le site***

- nicheur - hivernant -

4 couples nichent chaque année en Crau (3 sur le terrain militaire de Baussenq et 1 à Farinon puis au mas d'Amphoux.

Le couple de la Cabanasse semble avoir disparu.

### ***Etat de l'espèce***

Population : D

Habitat : Eléments en bon état

Restauration : -

Synthèse statut : Conservation bonne

Isolement : non isolée, pleine aire de répartition

Evaluation globale : A

### ***Menaces***

La régression de l'espèce est liée principalement à la disparition des lieux d'alimentation et de reproduction, les collisions et l'électrocutions avec les lignes électriques et les conditions catastrophiques dans les quartiers d'hiver en Afrique.

### ***Objectifs de conservation***

- Préserver la qualité des habitats d'alimentation (zones humides, prairies de fauche).
- Préserver les sites de nidification existants et permettre le développement de nouveaux sites.

### ***Mesures de gestion favorables***

- Préservation des grands arbres : la Cigogne blanche recherche particulièrement les grands arbres morts, souvent en milieu ouvert, pour y établir son nid. L'abattage des grands arbres morts, notamment dans les haies, est donc à éviter afin d'augmenter la disponibilité en sites de nidification.
- Implantation de plate-formes de nidification à proximité de zones humides favorables.
- Poursuivre la neutralisation des pylônes dangereux, en collaboration avec ERDF
- Planification et concertation pour les projets d'implantation de fermes éoliennes, afin de réduire les risques de percusion.

# Fuligule nyroca – A060

*Aythya nyroca* (Güldenstädt, 1770)

Oiseaux, Anseriformes, Anatidés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I		NT	III	II

### Description

Canard plongeur de taille moyenne. La poitrine, les flancs et le dessus sont plus sombres. Les sous-caudales blanc pur sont nettement visibles contrairement au ventre et à la bande alaire également blancs. L'oeil est blanc. La femelle possède des couleurs plus ternes et tirant plus sur le brun. L'oeil est sombre.



### Biologie

#### Comportement

En général, il adopte des moeurs assez solitaires. Son habitude de se nourrir au sein même de la végétation palustre ou dans sa proximité immédiate le font facilement passer inaperçu et accentue l'impression de sa très grande discrétion. Il a un instinct grégaire très développé : en hiver, il forme de larges bandes souvent mêlé avec des morillons et des canards colvert.

#### Habitat

Il fréquente les lacs, les marais et les marécages situés en milieu ouvert, avec une végétation riveraine fournie. En hiver, on le trouve également sur les étendues d'eau ou les réservoirs dégagés, les cours d'eau à débit lent, et localement les lagunes littorales.

#### Reproduction

Il niche dans des zones humides d'eau douce peu profondes, riches en végétation et en faune. La période de reproduction est décalée par rapport aux autres espèces de canards car les couples se forment tard et arrivent sur les lieux de reproduction au mieux à la mi-mars. Le nid est construit à terre à proximité de l'eau. Il n'y a qu'une seule couvée annuelle, totalisant en moyenne entre 7 et 10 oeufs. L'incubation qui dure environ 25 à 28 jours est le domaine réservé de la femelle. L'envol des canetons n'intervient pas avant 55 jours, date approximative à laquelle, ils acquièrent leur totale autonomie. Maturité sexuelle est atteinte à 1 an.

### Répartition géographique

#### Europe

16 000 à 28 000 couples, dont 3 à 5000 en Ukraine, 6 à 15 000 en Roumanie et 1000 à 3000 en Turquie. Il se reproduit principalement de la Pologne, de l'Italie et des Balkans à l'ouest jusqu'en Sibérie centrale.

#### France

Le Fuligule nyroca ne niche qu'occasionnellement en France (jamais plus de un couple par an).

### Exigences écologiques

Plans d'eau

#### Evolution des populations

L'espèce est considérée comme en fort déclin en Europe Centrale et menacée à l'échelon mondial.

### ***Répartition sur le site***

#### **- Hivernage -**

Au total 21 observations de 1 à 5 ind. de septembre à mars, principalement à l'étang des Aulnes, à l'étang d'Entressen, et à l'étang du Luquier.

### ***Etat de l'espèce***

Population : D  
Habitat : Milieux humides  
Restauration : -  
Synthèse statut : -  
Isolement : -  
Evaluation globale : -

### ***Menaces***

Dans son aire globale de distribution, les deux principales causes de déclin du Fuligule nyroca sont la dégradation et/ou la perte d'habitat d'une part et la chasse d'autre part.

### ***Objectifs de conservation***

Pas d'enjeux particuliers pour cette espèce en Crau.

### ***Mesures de gestion favorables***

Néant

# Milan noir – A073

*Milvus migrans* (Boddaert, 1783)

Oiseaux, Accipitriformes, Accipitridés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I			II	II

### Description

Taille : 55 à 60 cm    Envergure : 135 à 155 cm    Poids : 650 à 950 g  
Il paraît noir à contre-jour mais il est en réalité d'un brun assez uniforme. La tête est blanc brunâtre strié de brun. Le dessous, brun roux strié de noir, tire sur le gris à la poitrine et sur le roux au bas-ventre et aux culottes. Le dessus est d'un brun sombre assez uniforme. Les rémiges et les rectrices sont noir. La queue est fourchue mais nettement moins que celle du Milan royal. Le bec est noir, la cire et les pattes sont jaunes.



### Biologie

#### Comportement

Il est migrateur. Le Milan noir est de retour de son site hivernal au sud du Sahara à la mi-mars. Il ne reste en France guère plus que le temps de se reproduire, soit environ 4 mois. Dans son mode d'alimentation, le Milan noir joue un rôle pratiquement analogue à celui des vautours charognards car il ne consomme en grande majorité que des proies mortes. 75 à 90 % des proies capturées proviennent du milieu aquatique. Il s'agit de poissons malades ou crevés flottant à la surface. Ces poissons mesurent en moyenne entre 10 et 20 cm. La proximité des agglomérations lui est pleinement profitable puisqu'il fréquente assidûment les décharges et les dépôts d'ordure. Il se nourrit également à terre, particulièrement dans les champs fraîchement labourés.

#### Habitat

L'espèce peut être observée dans nombreux types d'habitat. Néanmoins, sa préférence va aux vallées de montagnes et aux terrains bas. Le site choisi doit tenir compte de deux impératifs : premièrement, la présence de grands arbres ou d'escarpement rocheux favorables à la nidification; deuxièmement la proximité de cours d'eau, de lacs ou d'étangs elle peut trouver des poissons morts, proies essentielles.

#### Reproduction

Le Milan noir construit son aire dans les grands arbres, surtout dans les bois riverains des lacs, mais aussi en pleine campagne. Le nid est constitué de branchages et l'intérieur est rempli de chiffons, de papiers, de débris. Il arrive fréquemment que l'on compte plusieurs dizaines de nids relativement proches formant ainsi de véritables colonies. Fin avril, la femelle pond 2 à 3 oeufs dont l'incubation dure 32 jours. Elle ne quitte pas le nid tandis que le mâle est chargé du ravitaillement. Les juvéniles s'envolent au bout de 6 semaines.

### Répartition géographique

#### Europe

76 000 à 100 000 couples. Niche dans toute l'Europe à l'exception des îles britanniques, du Danemark, de la Norvège et des îles méditerranéennes. Effectifs maxima en Europe occidentale : Espagne, Allemagne et France.

#### France

20 000 à 25 000 couples (2000). Présent partout à l'exception du nord-ouest, et de quelques sites alpins et méditerranéens.

### Exigences écologiques

C'est une espèce très adaptable aux changements et fortement opportuniste pour son alimentation. A besoin de grands arbres pour nicher.

### Evolution des populations

Après avoir augmenté entre 1970 et 1980, la population européenne du Milan noir a fortement régressé depuis les 20 dernières années, notamment dans la partie Est de l'Europe. En France, les effectifs se sont globalement stabilisés au cours des années 1980, après une phase d'expansion démarrée vers 1940.

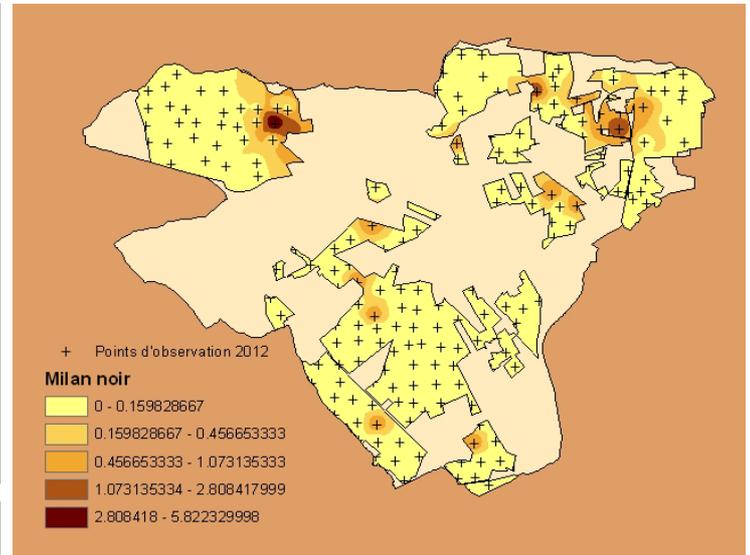
### **Répartition sur le site**

#### **- Nicheur -**

La Crau est le bastion de l'espèce de la région. L'effectif peut-être estimé à 100 – 150 couples reproducteurs. La fermeture de la décharge d'Entressen en avril 2010 a peut-être eu un impact sur l'effectif reproducteur, mais cela est peu évident à mesurer.

### **Etat de l'espèce**

Population : C  
Habitat : Pelouses sèches  
Restauration : -  
Synthèse statut : -  
Isolement : -  
Evaluation globale : -



*Densité de distribution des contacts de Milan noir au printemps 2012*

### **Menaces**

- Persécution et destruction directe, volontaire ou involontaire (empoisonnement)
- Electrocutation et percussions sur le réseau électrique aérien
- Collisions avec des véhicules (ramasse les cadavres d'animaux en bord de route)

### **Objectifs de conservation**

Préserver les zones boisées et les linéaires de grands arbres.

### **Mesures de gestion favorables**

- Poursuivre la neutralisation des pylônes et lignes dangereux, en collaboration avec ERDF
- Sensibiliser les acteurs locaux, notamment les chasseurs et les gardes, à la conservation des rapaces
- Maintien du pastoralisme
- La création de placettes d'alimentation dans le cadre du Life Vautour pernoptère *Neophron percnopterus* lui est favorable

# Milan royal – A074

*Milvus milvus* (Linné, 1758)

Oiseaux, Falconiformes, Accipitridés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I	VU	NT	II	II

### Description

Vu d'en dessous, la milan royal présente une "main" blanche sous les ailes. La queue rousse et très échancrée permet de grandes qualités dans la navigation et les changements de direction. La poitrine et l'abdomen brun-roux sont finement rayés de noir. La base du bec et le tour des yeux sont jaunes, ainsi que les pattes. Les iris sont ambrés et procurent une vue excellente, près de huit fois supérieure à la moyenne humaine.



### Biologie

#### Comportement

Les populations du Nord sont migratrices vers les régions méditerranéennes et parfois même l'Afrique. En hiver, les milans royaux se rassemblent volontiers là où la nourriture abonde et forment des dortoirs communs qui peuvent compter jusqu'à cent individus. Le reste de l'année, ils sont le plus souvent solitaires ou, pendant la reproduction, en couples.

#### Habitat

Il affectionne les forêts ouvertes, les zones boisées éparées ou les bouquets d'arbres avec des zones herbeuses proches, des terres cultivées, des champs de bruyères ou des zones humides. Les massifs d'étendue restreinte et les lisières forestières en paysage de campagne lui conviennent, en régions montagneuses surtout mais également en plaines, pour peu que ces boisements comprennent des grands arbres favorables à la nidification. Il ne se reproduit qu'en Europe.

#### Reproduction

Les couples unis pour la vie construisent un nouveau nid chaque année, normalement dans un arbre. Ils utilisent souvent d'anciens nids de corbeaux. L'intérieur est garni d'herbes sèches, et de laine de mouton. 1 à 4 œufs blanc brillant, tachetés de points roux ou violacés sont pondus. L'incubation dure 38 jours. L'envol à lieu au bout de 48/50 jours.

### Répartition géographique

#### Europe

17 300 à 28 200 couples. Cinq pays accueillent 90% de la population mondiale : l'Allemagne, la France, l'Espagne, la Suède et la Suisse. La quasi-totalité de la population mondiale hiverne en Espagne et, dans une moindre mesure, en France.

#### France

3000 à 3800 couples en 2000. 5% de la population française niche dans les Pyrénées, 40% dans le Massif central, 20% dans le Jura, 15% dans les zones collinéennes du nord-est de la France (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine et Bourgogne) et 10% en Corse. La France héberge 16% de la population mondiale

### Exigences écologiques

En hivernage, recherche les zones ouvertes pour s'alimenter, et des boisements ou haies comme dortoirs.

### Evolution des populations

Les effectifs européens sont considérés comme étant stables.

### ***Répartition sur le site***

#### **- Hivernant -**

La Crau accueille une petite population d'hivernants (jusqu'à 180 ind.). Elle exploitait principalement la décharge d'Entressen, mais la fermeture de celle-ci en avril 2010 ne semble pas avoir eu d'impact sur les effectifs, et les placettes d'alimentation à Vautour percnoptères sont rarement fréquentées. Un cas exceptionnel de nidification certaine a été observé au début des années 80. Quelques contrôles d'oiseaux marqués montrent une origine principalement allemande, également 1 contrôle espagnol.

### ***Etat de l'espèce***

Population : B  
Habitat : Prairie  
Restauration : -  
Synthèse statut : -  
Isolement : -  
Evaluation globale : -

### ***Menaces***

- Dégradation des sites de nidification
- Empoisonnement direct et indirect (pesticides, bromadiolone, etc.)
- durcissement des réglementations sanitaires nécessitant l'enlèvement des carcasses d'animaux domestiques, ce qui accentue la diminution des ressources alimentaires en période hivernale
- Electrocutation sur les pylônes électriques
- Collisions avec des éoliennes

### ***Objectifs de conservation***

Réduction des causes de mortalité directe (électrocution, persécution)

### ***Mesures de gestion favorables***

- Planification et concertation pour les projets d'implantation de fermes éoliennes, afin de réduire les risques de percussion.
- Poursuivre la neutralisation des pylônes dangereux, en collaboration avec ERDF

# Vautour percnoptère – A077

*Neophron percnopterus* (Linné, 1758)

Oiseaux, Accipitriformes, Accipitridés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I	EN	EN	II	II

### Description

Taille : 60 à 70 cm Envergure : 158-163 cm Poids : 1600-2200 g  
Petit vautour dont les couleurs dominantes sont le noir et le blanc à l'âge adulte. Ses ailes sont blanches sauf l'extrémité noire. Queue blanche en forme de coin. La face et gorge sont nues, couvertes de peau jaune. Plumes de la nuque hérissées, jaunâtres ; Les jeunes ont un plumage brun foncé sauf le croupion crème. Bec brun, pattes jaunâtres.



### Biologie

#### Comportement

En Europe, le Vautour percnoptère est un rapace migrateur qui rejoint ses quartiers d'hiver en Afrique, au sud du Sahara, du Sénégal à l'Éthiopie. Vautour percnoptère est un opportuniste détritivore susceptible de consommer tout ce qu'il trouve à condition que son bec, assez faible, puisse l'entamer. Il consomme notamment des charognes de petits ou gros mammifères, sauvages ou domestiques, poissons (lors de l'assèchement des étangs), reptiles, mais aussi bouses de ruminants.

#### Habitat

Le percnoptère niche dans les falaises. Il cherche sa nourriture dans la campagne cultivée environnante, au bord des marais, dans les steppes, les savanes, ou sur les dépôts d'ordure, en bordure des villes.

#### Reproduction

La période de nidification débute dès son retour au mois de mars. Son nid est souvent placé à l'ombre, sur la paroi d'un rocher. Il est construit de branches, de morceaux de peau, d'ossements prélevés sur ses proies. Il peut élever 2 jeunes par an, l'envol a lieu en fin d'été et le départ en migration a lieu peu de temps après. Les jeunes restent en Afrique 1 à 2 ans avant de revenir pour la première fois en Europe. L'âge de première reproduction se situe vers 4 ou 5 ans.

### Répartition géographique

#### Europe

2840-6970 couples. La répartition originelle du Vautour percnoptère dans le Paléarctique comprenait une grande partie du pourtour méditerranéen. Aujourd'hui, l'essentiel des effectifs européens se situe en Espagne

#### France

92 couples en 2011 (dont 83 reproducteurs). La répartition actuelle est représentée par une population en légère expansion (Pyrénées) et une populations méditerranéenne relictuelle (Languedoc et Provence).

### Exigences écologiques

Recherche des falaises à l'abri des perturbations liées aux activités humaines. Souvent associé aux zones d'élevage extensif, les carcasses d'animaux domestiques pouvant constituer une part importante de son alimentation.

### Evolution des populations

En diminution importante sur toute son aire de distribution. En France, sa répartition au 19<sup>e</sup> siècle était continue de Perpignan à Menton en remontant la vallée du Rhône jusqu'au Léman, et sur toute la chaîne des Pyrénées. Les deux noyaux (méditerranéen et pyrénéen) sont aujourd'hui séparés de 230 km. La régression du noyau méditerranéen est continue depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle.

### ***Répartition sur le site***

#### **- Migrateur -**

Un couple niche à proximité, dans les Alpilles. L'ensemble de la Crau est fréquenté comme site d'alimentation, par ce couple, mais aussi par des individus non reproducteurs de passage, et quelques incursions annuelles d'oiseaux reproducteurs du Lubéron.

### ***Etat de l'espèce***

Population : C

Habitat : Eléments en bon état

Restauration : -

Synthèse statut : Conservation bonne

Isolement : non isolée, pleine aire de répartition

Evaluation globale : B

### ***Menaces***

- Le bouleversement des méthodes d'élevage entraînant le déclin du pastoralisme
- Le durcissement des réglementations sanitaires nécessitant l'enlèvement des carcasses d'animaux domestiques, ce qui accentue la diminution des ressources alimentaires
- Le dérangement sur les sites de nidification, notamment lié aux activités de plein air (escalade, vol libre...)
- La destruction directe, volontaire ou non (empoisonnement, tir)
- La fermeture des milieux, qui gêne la recherche de nourriture

### ***Objectifs de conservation***

Maintenir ou développer la disponibilité alimentaire, notamment en encourageant l'élevage extensif ovin, et en adaptant les pratiques pour assurer la mise à disposition de carcasses.

### ***Mesures de gestion favorables***

- Soutenir la pratique de l'élevage extensif
- Mettre à disposition des vautours des carcasses d'animaux d'élevage, dans le respect de la réglementation en vigueur (placettes d'alimentation)
- Sensibiliser les éleveurs aux risques pour la faune liés à l'usage des avermectines et du Diclofénac
-

# Circaète Jean-le-blanc – A080

*Circaetus gallicus* (Gmelin, 1788)

Oiseaux, Accipitiformes, Accipitridés

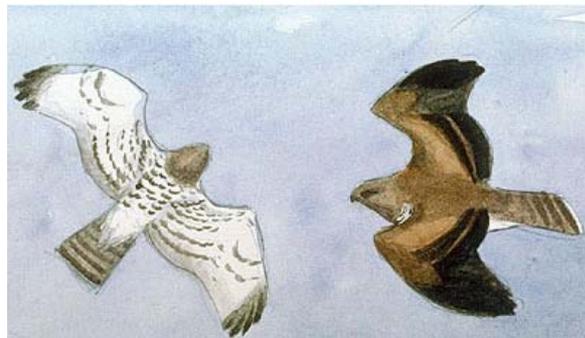
## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I			II	II

### Description

Taille : 62 à 67 cm Envergure : 170 à 185 cm Poids : 1100 à 2000 g

Son plumage est brun uniforme par dessus contrastant avec les parties inférieures qui sont blanches et délicatement mouchetées de brun. Sa tête large et plus sombre apparaît comme disproportionnée par rapport au reste du corps. Son envergure importante lui confère une silhouette massive en vol, reconnaissable entre tous. Sa tête un peu semblable à celle d'un strigidé et ses iris jaunes sont très caractéristiques.



### Biologie

#### Comportement

C'est un migrateur au long cours qui hiverne en Afrique sub-tropicale et est présent en Europe de mars à octobre-novembre. Son régime alimentaire est presque exclusivement composé de reptiles et surtout de couleuvres de grande taille qu'il repère par des stations de vol sur place.

#### Habitat

Il fréquente les zones semi-désertiques, les sols couverts de broussailles alternant avec les pierrailles, les paysages de garrigue et de maquis. Peut aussi vivre en moyenne montagne ou dans les milieux de bocage très ouvert, selon la richesse du milieu en reptiles.

#### Reproduction

Son nid est une imposante aire construite au sommet d'un arbre. La ponte d'un oeuf unique s'effectue en début Avril. L'incubation dure de 42 à 45 jours. L'envol des petits a lieu au bout de 70-80 jours mais la famille reste unie jusqu'à la migration qui commence à la fin de l'été ou au début de l'automne.

### Répartition géographique

#### Europe

6450 à 13 200 couples. Niche dans le Sud ouest et l'Est de l'Europe avec les plus forts effectifs dans les régions méditerranéennes.

#### France

2400 à 2900 couples (2000). Principalement localisés dans la moitié sud du pays, notamment en zone méditerranéenne.

### Exigences écologiques

Fréquente une grande variété d'habitats à condition que soient présents des boisements où il va pouvoir nicher en toute sécurité et des milieux ouverts qui constituent son principal domaine de chasse, riches en reptiles.

### Evolution des populations

A disparu des pays du centre et du nord de l'Europe au cours du 19<sup>e</sup> siècle. En France sa distribution a nettement régressé au cours du 20<sup>e</sup> siècle, avec disparition des régions les plus septentrionales. Diminution des densités observées entre 1945 et 1960, avec stabilisation depuis les années 1970.

### ***Répartition sur le site***

#### **- Migrateur estivant -**

Plusieurs couples nichent dans les Alpilles, mais aucun cas de reproduction n'a pour l'instant été prouvé en Crau.

Des oiseaux sont par contre fréquemment vus chassant en Crau durant toute la période de présence de l'espèce dans notre région (oiseaux immatures ou reproducteurs des Alpilles).

### ***Etat de l'espèce***

Population : C

Habitat : Pelouses sèches

Restauration : -

Synthèse statut : -

Isolement : -

Evaluation globale : -

### ***Menaces***

- La principale menace pour cette espèce est la perte d'habitats pour ses espèces proies, par reboisement naturel ou artificiel.
- Cette espèce est également très sensible aux dérangements sur ses sites de nidification.
- La principale cause de mortalité directe des individus est l'électrocution, mais la persécution n'a pas pour autant disparu.

### ***Objectifs de conservation***

Maintenir la qualité des habitats de chasse pour cette espèce, notamment en garantissant le maintien de l'ouverture des milieux, et en limitant les risques de mortalité directe.

### ***Mesures de gestion favorables***

- Sensibiliser les acteurs locaux, notamment les chasseurs et les gardes, à la conservation des rapaces
- Poursuivre la neutralisation des pylônes dangereux, en collaboration avec ERDF
- soutenir l'élevage extensif sur le site afin de préserver l'ouverture des milieux
- Planification et concertation pour les projets d'implantation de fermes éoliennes, afin de réduire les risques de percusion.

# Busard des roseaux – A081

*Circus aeruginosus* (Linné, 1758)

Oiseaux, Falconiformes, Accipitridés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I	VU		II	II

### Description

Taille : 48 à 56 cm    Envergure : 120 à 135 cm    Poids :  
Femelle : 500 à 800 g ; Mâle : 400 à 650 g

Le Busard des roseaux est le plus grand des busards d'Europe. Fine silhouette aux longues ailes coudées. Les mâles ont la tête et les épaules brunes, ailes et queue grises. Contrairement aux autres busards, son croupion n'est pas pâle. La femelle, nettement plus grande, porte une calotte jaune, la nuque et les épaules sont brun clair et le reste du corps est foncé



### Biologie

#### Comportement

Il choisit des proies faciles comme de jeunes oiseaux aquatiques, ou des oiseaux blessés ou malades. Il est sociable et dort en groupes dans des dortoirs. Les vols nuptiaux comprennent des piqués et des remontées rapides, se terminant par une descente allant presque jusqu'à toucher le sol, ailes pliées et en criant fortement. Le mâle alimente la femelle et les jeunes pendant l'incubation et l'élevage des poussins.

#### Habitat

Assez commun bien que localisé, le busard des roseaux niche dans les roselières des marais. Parfois en prairie, friches, ou bordures de lacs et grands cours d'eau.

#### Reproduction

Nid entrelacé dans les roseaux. Ponte début avril de 3 à 8 oeufs blanc bleuté. Incubation de 33 à 38 jours, envol à 35-40 jours. Les jeunes au nid sont très agressifs à l'approche des intrus, se défendant avec les serres en avant, agitant les ailes et ouvrant le bec de façon menaçante. Les jeunes suivent les parents à partir de 55/60 jours, mais se nourrissent des proies apportées par les adultes.

### Répartition géographique

#### Europe

51 400 à 79 700 couples.

Sa zone de répartition s'étend de l'Europe occidentale à l'Asie orientale, c'est-à-dire du Maroc et de l'Espagne jusqu'à l'île de Hokkaido, au Japon.

#### France

1600 à 2200 couples en 2000.

On le trouve sur la côte Atlantique depuis la pointe du Morbihan jusqu'en Gironde. Il est également ponctuellement présent dans le Nord mais aussi en région Centre jusqu'en Lorraine et en Alsace, en passant par l'Ile-de-France. On note également la présence de quelques noyaux de population le long de la Saône et sur la côte méditerranéenne.

### Exigences écologiques

C'est une espèce de plaine qui évite les zones forestières et montagneuses. L'habitat préférentiel est constitué d'eaux peu profondes envahies de grandes roselières ou typhaies. D'autres milieux tels que les tourbières, les champs irrigués, les prairies et cultures peuvent être utilisés, notamment comme terrains de chasse, lorsque les roselières sont insuffisantes.

### Evolution des populations

Les effectifs européens sont considérés comme étant en augmentation.

### ***Répartition sur le site***

- Migrateur (+ nicheur) -

Vu toute l'année en Crau, on note 2 pics de passages migratoires nets : au printemps de mars à mai, et en été de août à septembre Des reproductions ont été notées anciennement à la Baisse de Raillon et actuellement à l'étang des Aulnes (1 couple). Elle est à rechercher au marais de Grand Brahis, à l'étang d'Entressen et du Luquier.

### ***Etat de l'espèce***

Population : D

Habitat : pelouses sèches (et milieux humides)

Restauration : -

Synthèse statut : -

Isolement : -

Evaluation globale : -

### ***Menaces***

Les menaces qui pèsent sur cette espèce sont la dégradation de son habitat de nidification (roselières), les dérangements humains en cours de nidification, et les risques d'empoisonnement (bromadiolone , etc.) dus à son attirances pour la consommation de charognes

En Crau, seule cette première cause suscitée peut-être identifiée.

### ***Objectifs de conservation***

Conservation des roselières en bonne état.

### ***Mesures de gestion favorables***

La mise en œuvre du plan de gestion de l'étang des Aulnes devrait permettre de redynamiser la roselière (augmentation des variations de niveau d'eau) et ainsi au moins conserver son couple nicheur.

# Busard St Martin – A082

*Circus cyaneus* (Linné, 1758)

Oiseaux, Falconiformes, Accipitridés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I			II	II

### Description

Le plumage du mâle est très clair avec un large croupion blanc. L'extrémité des ailes est noire. Se distingue du busard cendré par l'absence de bande noire sur le dessus et le dessous des ailes. Femelle ou immature, le dessus est brun sombre avec le dessous jaunâtre rayé. Confusion possible avec la femelle ou immature.



### Biologie

#### Comportement

Niche parfois en petites colonies. Pour chasser, il vole à très basse altitude. Pendant la période de nidification, il se montre très agressif envers ses congénères, les attaquant sans hésiter. Si un intrus s'approche du nid, les adultes le harcèlent en vol en piaillant.

#### Habitat

Assez commun mais localisé, il niche dans une grande variété d'habitats : cultures, zones côtières sablonneuses, steppes, taïgas. Il vit dans les landes semi-montagneuses, avec une végétation arbustive, sur les coteaux avec des prairies, fuyant les forêts, préférant les versants nord et nord-est, mais nichant sur ceux orientés au sud ou au sud-ouest.

#### Reproduction

Il occupe en principe le même territoire d'année en année. La femelle construit entièrement le nid, presque toujours sur le sol avec des herbes sèches ou de petits rameaux secs de genêts. Vers fin avril, ponte de 4 à 6 oeufs blanc bleuté clair. L'incubation est assurée par la femelle qui, au début, n'est pas présente en permanence. Elle dure de 29 à 30 jours, plus 3 ou 4 jours de plus pour que tous les oeufs aient éclos.

### Répartition géographique

#### Europe

23 300 à 30 800 couples.

Sa limite méridionale traverse le nord de l'Espagne et la France, mais il hiverne aussi en Italie, sur les côtes de Grèce continentale et en Turquie. La limite septentrionale s'étend quant à elle jusqu'au lac Vanern en Suède pour les quartiers d'hiver mais jusqu'en Laponie pour les quartiers d'été. A l'est, il niche de la Russie jusqu'à l'océan Pacifique.

#### France

7000 à 11000 couples en 2000. Principalement présent dans le centre de la France, dans une bande qui s'étend de la Rochelle à Besançon et du Massif central jusqu'à la région d'Orléans

### Exigences écologiques

Grande diversité de milieux ouverts ou semi-ouverts, avec abondance de passereaux et micro-mammifères dont il se nourrit

### Evolution des populations

Les effectifs européens sont considérés comme en fort déclin.

### ***Répartition sur le site***

#### **- Hivernant -**

Il s'agit d'un hivernant solitaire principalement observé de novembre à mars. Les premiers hivernants sont notés en octobre.

Il exploite le coussoul, les prairies et les friches sans distinction notable à la recherche de passereaux et de micromammifères. La Crau est une zone remarquable pour l'hivernage de cette espèce.

### ***Etat de l'espèce***

Population : D

Habitat : Pelouses sèches

Restauration : -

Synthèse statut : -

Isolement : -

Evaluation globale : -

### ***Menaces***

La perte d'habitats, les destructions de nichées par les machines agricoles et la diminution des disponibilités alimentaires sont les trois menaces qui pèsent sur cette espèce.

En Crau, comme pour les autres espèces migratrices, les lignes électriques peuvent entraîner des risques de collision.

### ***Objectifs de conservation***

- Prospections, études et suivi régulier des populations.
- Signalisation des lignes électriques.

### ***Mesures de gestion favorables***

- Equipement avec des balises des lignes électriques pouvant provoquer des cas de collision.
- Maintien des pelouses sèches et de leur gestion par le pastoralisme extensif

# Busard cendré – A082

*Circus pygargus* (Linné, 1758)

Oiseaux, Falconiformes, Accipitridés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I	VU		II	II

### Description

C'est le plus petit et le plus gracile des quatre busards européens, avec une silhouette svelte et affinée. Le mâle est d'un gris cendré, plus foncé que le busard saint-martin. Au vol, vu du dessous, on peut distinguer deux bandes noires sous les secondaires alors qu'une seule est visible du dessus. Le bout de l'aile est entièrement noir. La femelle ou l'immatrice possèdent un dessous roux vif et un dessus brun roussâtre strié de noir. Le croupion est blanc, la queue barrée de plusieurs bandes transversales.



### Biologie

#### Comportement

Migrateur, il arrive en avril et repart en août-septembre. Il prend ses quartiers d'hiver en Afrique au sud du Sahara ou en Asie Méridionale. Il chasse à l'affût ou en volant à très basse altitude afin de surprendre sa proie. Sociable, le busard niche parfois en colonie lâche et forme des dortoirs pouvant atteindre plusieurs dizaines d'oiseaux.

#### Habitat

Il n'a pas d'habitat-type. on peut le retrouver dans les zones humides : marais, polders, tourbières mais on l'observe surtout dans les paysages découverts tels que les steppes, les landes, les prairies, les champs de céréales et de graminées où il trouve des conditions plus favorables à la nidification et à la chasse.

#### Reproduction

Les partenaires sont généralement fidèles toute leur vie. Ils réalisent une parade nuptiale assez complexe et semblable à celle du busard des roseaux, avec des échanges de nourriture et des acrobaties. Le nid, souvent de petite taille, est construit à terre dans la végétation herbacée. En mai-juin, ponte de 3 à 5 oeufs dont l'incubation dure entre 28 et 35 jours. Les jeunes busards quittent le nid en marchant au bout de 3 semaines mais l'envol ne s'effectue qu'au bout de 35 ou 40 jours.

### Répartition géographique

#### Europe

27 100 à 40 600 couples.

Il se reproduit depuis les côtes d'Afrique du Nord, en Europe, en Russie et jusqu'en Asie centrale.

#### France

4000 à 5000 couples en 2000. Il niche principalement en Poitou-Charentes, en Champagne-Ardenne et en ainsi que du Massif central au Roussillon.

### Exigences écologiques

Très éclectique quant aux habitats fréquentés. Sensible aux variations d'abondance des micro-mammifères, ses principales proies.

### Evolution des populations

Les effectifs européens sont considérés comme étant en augmentation.

### ***Répartition sur le site***

#### **- Migateur -**

Il est abondant dans le coussoul au deux passages migratoires (de mars à mai puis de juillet à septembre), principalement en automne. De rares cas de nidifications ont déjà été notés en Crau (dernier en 2002) et historiquement aux alentours (une dizaine de couples aux marais des Chanoines dans les années 1960-80).

### ***Etat de l'espèce***

Population : D  
Habitat : pelouses sèches  
Restauration : -  
Synthèse statut : -  
Isolement : -  
Evaluation globale : -

### ***Menaces***

Sa raréfaction peut s'expliquer par la destruction des nichées, le tir des adultes, le développement de l'agriculture (mécanisation des moissons, pesticides) et les conditions d'hivernage. Le nombre de nicheurs est directement corrélé à l'abondance de petits rongeurs. L'empoisonnement et la destruction de ces derniers entraînent systématiquement la régression des effectifs de Busard cendré

### ***Objectifs de conservation***

Conserver des sites potentiellement favorables à la nidification et prospecter en période de nidification.

### ***Mesures de gestion favorables***

- Maintien de zones de végétation haute et sèche en bordure des coussouls
- Prospections complémentaires

# Aigle de Bonelli – A093

## *Hieraaetus fasciatus* (Vieillot, 1822)

Oiseaux, Accipitriformes, Accipitridés

### Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I	EN		II	II

### Description

Taille : 65 à 74 cm Envergure : 150-170 cm Poids : 1500-2100 g  
Aigle de taille intermédiaire (70 cm) entre l'Aigle royal et la Buse variable. Chez l'adulte, le dessous est blanc, légèrement strié de noir. Les ailes sont bordées de noir et parcourues par une bande transversale sombre qui le rend immédiatement reconnaissable. Le dessus est brun sombre avec une petite tache claire au milieu du dos. Le jeune est uniformément roux avec des rémiges claires.



### Biologie

#### Comportement

L'Aigle de Bonelli est essentiellement un chasseur d'oiseaux (de la pie au héron cendré). Son régime alimentaire varie en fonction des saisons : pendant les mois d'été, le lapin de garenne représente près de 50% de son régime alimentaire. Le reste de l'année, les oiseaux (pigeons, corvidés, laridés) constituent environ 80% des proies attrapées. Le complément est représenté par des reptiles (lézards, serpents). Comme de nombreux aigles, il plane en formant des cercles ou suit la crête des collines dans un vol gracieux. Il est capable, lors d'une chasse, d'effectuer un piqué vertigineux à la façon du Faucon. Les couples d'Aigle de Bonelli sont sédentaires.

#### Habitat

Les habitats des adultes doivent combiner zones rupestres pour les sites de nidification et milieux méditerranéens ouverts pour la chasse. Avant de se fixer les jeunes recherchent des milieux ouverts où les proies sont accessibles et nombreuses.

#### Reproduction

La période de nidification s'étend de février à juillet (couaison et élevage à l'aire). L'incubation (2 œufs) dure 40 jours. Les petits prennent leur envol à environ 60-70 jours, mais ils restent dépendants de leurs parents pendant environ 2 mois sur le domaine vital de leurs parents. Ils sont erratiques jusqu'à l'âge de 3 ou 4 ans, âge vers lequel ils reviennent sur les zones de nidification de l'espèce et cherchent à s'y fixer. Certains ces oiseaux peuvent vivre jusqu'à 25/30 ans et élever 2 jeunes par an.

### Répartition géographique

#### Europe

828-998 couples. L'aire de répartition de l'Aigle de Bonelli s'étend de l'Afrique du Nord aux îles de la Sonde en Indonésie en passant par le Bassin méditerranéen et l'Asie mineure. Deux sous-espèces sont reconnues, dont l'une occupe en France l'arrière-pays de la côte méditerranéenne. Dans l'UE, 75% de la population se concentre en Espagne, les autres pays (France, Portugal, Grèce, Italie) n'abritant que quelques dizaines de couples chacun.

#### France

30 couples en 2012. Présent dans les départements du littoral méditerranéen à l'exception des Alpes Maritimes, ainsi qu'en Ardèche.

### Exigences écologiques

Occupe les paysages méditerranéens où alternent garrigues, cultures, bosquets et reliefs rocheux. La plupart des territoires couvrent 2000 à 5000 ha de collines faiblement boisées. Recherche les milieux ouverts pour chasser.

### Evolution des populations

La population espagnole est en déclin depuis 10 à 15 ans (environ 650 couples), la population portugaise est stable (78 couples recensés en 2000). La population française, estimée à un maximum de 87 couples avant 1950, a subi un fort déclin dans les années 1975/1985.

### ***Répartition sur le site***

- Sédentaire -

Toute la plaine de la Crau constitue un site de stationnement pour les juvéniles et subadultes erratiques. Sur le périmètre, ils y sont observés toute l'année (surtout en hiver, plus rarement en juin-juillet).

### ***Etat de l'espèce***

Population : B  
Habitat : Pelouses sèches  
Restauration : -  
Synthèse statut : -  
Isolement : -  
Evaluation globale : -

### ***Menaces***

- Fermeture des milieux où il chasse, raréfaction de certaines espèces-proies (lapin, perdrix)
- Electrocutions sur le réseau électrique aérien (utilise les pylônes comme perchoirs)
- Destruction directe (empoisonnement, tir)
- Dérangement des sites de nidification rupestres (activités de pleine nature, travaux d'intervention...)
- Mortalité des poussins par trichomonose, pathogène transmis par les pigeons consommés

### ***Objectifs de conservation***

Préserver la qualité des habitats de chasse de l'Aigle de Bonelli sur le site (ouverture des milieux, disponibilité en proies), et réduction des causes de mortalité directe (électrocution, persécution)

### ***Mesures de gestion favorables***

- Sensibiliser les acteurs locaux, notamment les chasseurs et les gardes, à la conservation des rapaces
- Poursuivre la neutralisation des pylônes dangereux, en collaboration avec ERDF
- Etudier, en collaboration avec les sociétés de chasse et l'ONCFS, l'éventualité de mesures de gestion cynégétiques pour favoriser la petite faune de plaine
- Planification et concertation pour les projets d'implantation de fermes éoliennes, afin de réduire les risques de percussion.

# Balbusard pêcheur – A094

*Pandion haliaetus* (Linné, 1758)

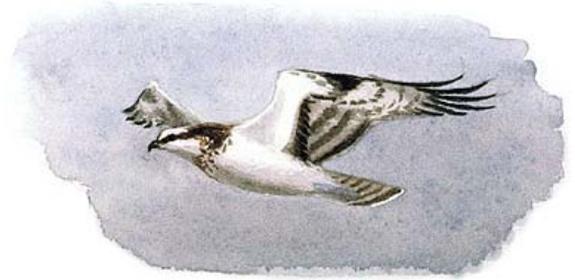
Oiseaux, Falconiformes, Accipitridés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I	VU		II	II

### Description

Rapace diurne piscivore de taille moyenne aux longues ailes étroites, de la famille des aigles. Aucun autre oiseau de proie ne montre un contraste si fort entre le dos brun foncé et la poitrine blanche nette. Taches sombres aux poignets. Tête pâle avec un bandeau noir sur l'oeil. Bande foncée sur la poitrine. Queue barrée. Pattes dénudées, doigts très puissants aux longues griffes



### Biologie

#### Comportement

Parade nuptiale spectaculaire, en tenant un poisson dans ses serres. Le balbusard se distingue également par son cri constitué par une série de sifflements aigus émis en decrescendo. A partir de la fin août, les balbusards vivant en Europe sont migrateurs. Ils prennent leurs quartiers d'hiver au sud du Sahara et reviennent en avril.

#### Habitat

Exclusivement piscivore, il séjourne à proximité de milieux aquatiques : bord des lacs, fleuves, grands étangs, rivières mais aussi parfois côtes maritimes. Les oiseaux européens vont hiverner en Afrique subsaharienne. Le seul continent où le balbusard est absent est l'Antarctique.

#### Reproduction

Le nid est construit de branches et posé sur un promontoire, grand arbre, pylône électrique ou rocher escarpé, et parfois même à terre. De façon générale, il est utilisé plusieurs années consécutives et au fil des ans, il peut atteindre une dimension assez imposante. En avril-mai, la femelle pond habituellement 3 oeufs blanc-crème tachés de brun-roux qu'elle couve pendant une période de 34 à 40 jours. Envole à 51 à 54 jours.

### Répartition géographique

#### Europe

7230 à 8750 couples. Cosmopolite, la sous-espèce nominale, présente en France, se reproduit en Eurasie (localisé en Europe de l'Ouest), en Afrique du nord et au Moyen-Orient.

#### France

40 à 55 couples continentaux + 35 couples corses (2011). L'essentiel des effectifs continentaux se reproduisent en Val de Loire. Ailleurs, 3 couples à l'Est de la Sologne, 2-3 couples dans le Cher, 2 couples en Indre-et-Loire et 1 couple dans l'Yonne.

### Exigences écologiques

Plans d'eau ou rivières riches en poisson, et ripisylve pour la construction du nid.

### Evolution des populations

Les effectifs européens sont considérés comme étant stables.

Les effectifs français du Balbusard pêcheur ont presque doublés depuis 2005.

### ***Répartition sur le site***

#### **- Migrateur -**

Cette espèce est observée aux deux passages aussi bien près des grandes masses d'eau qu'en plein coussoul où ils viennent consommer leurs proies pêchées sur les étangs, canaux ou marais en limite de Crau. La lecture de la bague d'un oiseau migrateur a révélé une origine allemande.

### ***Etat de l'espèce***

Population : D  
Habitat : Milieux humides  
Restauration : -  
Synthèse statut : -  
Isolement : -  
Evaluation globale : -

### ***Menaces***

- Dérangements sur les sites de nidification
- Electrocutions sur le réseau électrique
- Contamination des proies par les polluants

### ***Objectifs de conservation***

Réduction des causes de mortalité directe (électrocution, persécution)

### ***Mesures de gestion favorables***

- Planification et concertation pour les projets d'implantation de fermes éoliennes, afin de réduire les risques de percussion.
- Poursuivre la neutralisation des pylônes dangereux, en collaboration avec ERDF

# Faucon crécerellette – A095

*Falco Naumanni* (Fleischer, 1818)

Oiseaux, Falconiformes, Falconidés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I	VU		II	II

### Description

Taille : 29 à 32 cm Envergure : 58-72 cm Poids : F: 90-210 g.  
Le bec est court et recourbé dès la base. Longues ailes pointues, longue queue terminée par une large bande noire. Le mâle a un dos châtain. Le capuchon qui couronne sa tête, le cou, le croupion et la queue sont bleu-gris. Le ventre est rose crémeux avec des petites stries brunes. Le dessous des ailes est blanc parsemé de pointes noires. La femelle a un dos et une tête brunes contrastant avec le ventre pâle. Tous deux ont le ventre et le dos striés de brun. Les jeunes sont semblables aux femelles.



### Biologie

#### Comportement

Il a un comportement grégaire. Perchés sur des arbres, ils peuvent parfois se rassembler en colonies pouvant regrouper plusieurs centaines d'individus. Le Faucon Crécerellette fait preuve d'une grande fidélité dans les liens nuptiaux et fait preuve d'une hargne extrême pour défendre son territoire. C'est une espèce migratrice, passant son hiver en Afrique, sud du Sahara. Au début de l'automne, il émigre séparément ou dans de petites bandes de 40 à 50 oiseaux à environ 2 000 m au-dessus du niveau de la mer. Se nourrit principalement d'insectes capturés au sol, notamment sauterelles, criquets et courtilières, mais aussi de petits rongeurs, des lézards et parfois des oiseaux.

#### Habitat

Niche dans des cavités situées dans des parois rocheuses, des bâtiments ou des arbres creux, parfois dans des tas de cailloux (Crau). Le Faucon crécerellette préfère les sites à végétation rase avec des parties de sol nu où il trouve facilement ses proies, il utilise les habitats de type steppe, les terres cultivées de façon non intensive et, occasionnellement, les zones buissonnantes (garrigues) et les forêts peu denses.

#### Reproduction

La reproduction s'effectue de mars à juin. Il pond en colonie pouvant atteindre jusqu'à 100 couples. Le nombre des oeufs varie de 1 à 7. L'incubation, partagée par les deux partenaires, dure 28 jours. Les poussins sont exclusivement nourris à l'intérieur du nid pendant les 3 premières semaines ; leur envol commence à partir de 35 jours.

### Répartition géographique

#### Europe

15 000 à 19 000 couples. Réparti à travers la méditerranée de l'Afrique du Nord et de l'Europe du sud (Maroc, Algérie, Tunisie, Portugal, Espagne, sud de la France, Italie, Grèce) ; vers l'est (Proche, Moyen-Orient) et au sud de la Russie, à travers le Kazakhstan et la Mongolie jusqu'au lac Baïkal ; un noyau plus isolé est présent dans le Nord-Est de la Chine.

#### France

332 couples en 2012. La population Française habite le pourtour méditerranéen, en limite nord de l'aire de répartition de l'espèce. Elle n'est plus présente qu'en Crau, dans l'Hérault (138 couples), et dans l'Aude (19 couples).

### Exigences écologiques

A besoin de cavités pour nicher. Recherche des milieux ouverts riches en insectes pour s'alimenter ; la diversité de milieux agro-pastoraux lui est favorable, en cela qu'elle offre une plus grande diversité d'insectes.

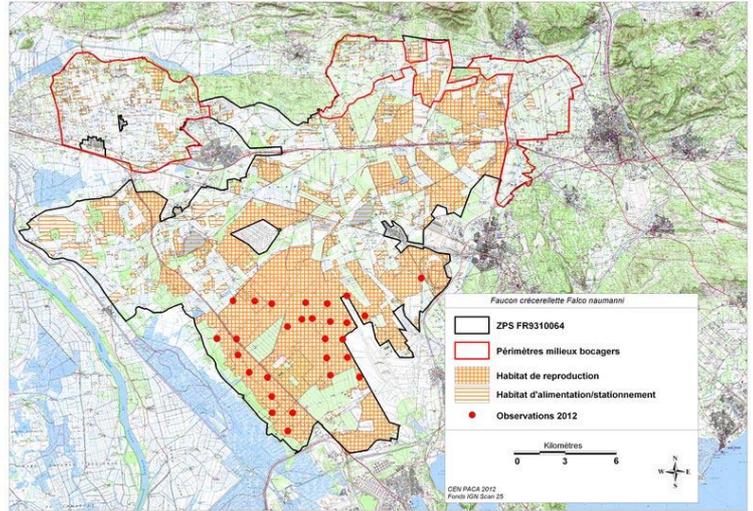
### Evolution des populations

Etait présent dans les années 60 et 70 dans la plupart des départements du sud de la France avec un effectif global estimé à 160 couples. Actuellement, l'espèce ne subsiste que dans les Bouches-du-Rhône, dans la plaine de la Crau, l'Hérault et l'Aude. Les effectifs sont en augmentation depuis quelques années, aussi bien en France que dans la péninsule ibérique.

### **Répartition sur le site**

#### **- Nicheur -**

Niche dans la Crau sèche, en particulier sur les coussouls bordant les costières. Pour se nourrir, il utilise différents milieux situés à la charnière de la Crau et de la Camargue. Cette localisation lui permet de profiter, lors de son arrivée, des ressources trophiques des marais, alors que la biomasse des insectes du coussouls n'est pas encore à son apogée.



*Contacts de Faucon crécerellette au printemps 2012*

### **Etat de l'espèce**

Population : (A) Rare  
Habitat : Eléments en état moyen  
Restauration : possible avec effort moyen  
Synthèse statut : Conservation moyenne  
Isolement : isolée, marge d'aire de répartition  
Evaluation globale : A

### **Menaces**

- Compétition interspécifique avec les choucas localement limitant
- Prédation importante sur les colonies situées au sol
- Modification des milieux
- Raréfaction des proies, liée à l'usage et à la dispersion de produits insecticides

### **Objectifs de conservation**

- Conserver les surfaces restantes de pelouses sèches, et éviter leur reconversion (intensification agricole, industrialisation, infrastructures, etc.)
- Préserver l'usage pastoral extensif des pelouses sèches

### **Mesures de gestion favorables**

- Maintien des pratiques pastorales extensives sur le coussoul.
- Maintien de l'intégralité des coussouls : sécurisation du foncier et protection réglementaire des surfaces hors RN
- Entretien des sites de nidification aménagés

# Faucon kobez – A097

*Falco vespertinus* (Linné, 1766)

Oiseaux, Falconiformes, Falconidés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I		NT	II	II

### Description

Petit faucon sociable d'origine orientale. De très longues ailes atteignent le bout de la queue assez courte. Mâle et femelle sont très dissemblables. Le mâle a un plumage bleu-nuit uniforme sur tout le corps et les ailes. Les plumes des culottes sont rouille, les pattes orange délavé. Chez la femelle, le dessous est fauve orangé et la dominante roussâtre de la face inférieure. Le dessus est gris-bleu avec de nombreuses bandes sombres, les pattes sont orangées. Les jeunes sont très striés en dessous. Leurs pattes sont jaunes.



### Biologie

#### Comportement

D'instinct grégaire, il se réunit en colonies de plusieurs dizaines de couples. Il pourchasse les insectes en vol jusqu'au crépuscule en quadrillant méthodiquement son terrain de chasse. Il est présent en Europe d'avril à septembre. En hiver, il migre en Afrique Australe et effectue ce déplacement en groupe.

#### Habitat

Il apprécie particulièrement l'alternance d'espaces ouverts et d'arbres, de cultures et de bosquets clairsemés, ce qui explique sa présence à l'orée Faucon kobez des forêts, près des prairies, dans les steppes et dans les larges vallées fluviales.

#### Reproduction

La saison des nids débute en mai-juin. Comme elle intervient tardivement, il en profite pour occuper d'anciens nids de corneilles récemment abandonnés. De manière générale, la couvée contient quatre ou cinq œufs. Les deux parents se relaient pendant 22 ou 23 jours jusqu'à l'éclosion. L'envol a lieu dans un délai de 26 à 28 jours. Les jeunes faucons sont indépendants au bout de 2 semaines.

### Répartition géographique

#### Europe

700 à 800 couples (Hors Russie).

L'aire de répartition principale se situe du sud de la Biélorussie à la Hongrie, au nord de la Serbie, en Roumanie, en Moldavie, à l'est de la Bulgarie, à l'est de l'Ukraine, au nord-ouest et au sud de la Russie, du nord du Kazakhstan à l'extrême nord de la Chine

#### France

Le Faucon kobez ne niche qu'occasionnellement en France (7 cas de reproduction ont été constatés en Vendée, dans les Bouches-du-Rhône, en Isère dans l'Ain et dans le Haut-Rhin).

### Exigences écologiques

En migration, recherche les milieux ouverts pour stationner et se chasser les insectes.

### Evolution des populations

La population mondiale est encore importante, comprise entre 300 000 et 800 000 individus, mais en déclin dans plusieurs secteurs de son aire de répartition, notamment en Europe.

### ***Répartition sur le site***

#### **- Migrateur -**

La Crau est l'une des meilleures zones pour l'observation de cette espèce en France, particulièrement au printemps. Le passage d'automne est beaucoup plus diffus. Quelques immatures estivent chaque année. Une tentative de nidification exceptionnelle a été observée en 1993, et quelques autres suspectées.

### ***Etat de l'espèce***

Population : C  
Habitat : Pelouses sèches  
Restauration : -  
Synthèse statut : -  
Isolement : -  
Evaluation globale : -

### ***Menaces***

Les principales menaces identifiées pour cette espèce est l'emploi de pesticides qui réduit ses disponibilité alimentaires, la détérioration ou perte d'habitats, les électrocutions sur les pylônes électriques et la destruction par tir des nids de corvidés dans lesquels il peut nicher.

### ***Objectifs de conservation***

- Maintien de la diversité en insectes sur les coussouls.
- Neutralisation des pylônes électriques dangereux.

### ***Mesures de gestion favorables***

- Continuer la neutralisation du réseau électrique dangereux pour l'avifaune.
- Maintien des pratiques pastorales extensives sur le coussoul.
- Maintien de l'intégralité des coussouls : sécurisation du foncier et protection réglementaire des surfaces hors RN

# Faucon émerillon – A098

*Falco columbarius* (Linné, 1758)

Oiseaux, Falconiformes, Falconidés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I			II	II

### Description

Le mâle se reconnaît à ses fines moustaches peu marquées, à ses parties supérieures gris-bleu, un peu comme le mâle d'épervier d'Europe et à sa poitrine et son ventre roux. Sa silhouette en vol est typique, petite et compacte avec des ailes courtes extrêmement pointues. La femelle possède une coloration brun terne par-dessus ce qui contraste avec les tons plus clairs et fortement marqués de brun des parties inférieures. Ailes courtes et larges à la base, queue longue et triangulaire.



### Biologie

#### Comportement

C'est un migrateur partiel. Début octobre, les oiseaux de Scandinavie et de l'ouest de la Russie se déplacent vers l'Europe Occidentale et jusqu'au nord du Sahara. Il utilise une technique de chasse favorite : il se perche souvent à l'affût sur une pierre ou un pieu de clôture puis il s'élançe en rase-mottes dans un vol irrégulier et nerveux qui lui fait bénéficier pratiquement à tous les coups de l'effet de surprise.

#### Habitat

De manière générale, que ce soit dans sa région de nidification ou dans ses quartiers d'hiver, le faucon émerillon fréquente les zones ouvertes où abondent les petits oiseaux, ses proies préférées. Ce peut donc être la toundra ou les vastes landes de bruyère, les vastes plaines cultivées, les labours ou les bords de mer, tous ces sites dégagés favorables à sa rencontre.

#### Reproduction

Il bâtit son nid dans un arbre, un buisson, un creux gratté dans la terre. Il peut aussi utiliser un ancien nid de corbeau ou de corneille, un trou d'arbre ou une anfractuosité de falaise. La femelle pond 3 à 6 oeufs beiges finement tachés de brun et de roux. L'incubation dure de 28 à 32 Jours. Il faut encore un mois après l'éclosion pour assister à l'envol des jeunes.

### Répartition géographique

#### Europe

35 200 à 51 600 couples.

L'espèce se reproduit en Islande, aux îles Féroé, dans les îles britanniques, en Scandinavie, en Russie et dans les pays baltes

#### France

Cette espèce ne niche pas en France.

### Exigences écologiques

Milieux ouverts riches en proies (passereaux)

### Evolution des populations

Les effectifs européens sont considérés comme étant stables.

### ***Répartition sur le site***

- Hivernant -

Il fréquente la Crau en hiver, dès le mois de septembre, et jusqu'au mois de mai, avec un pic de présence de novembre à février.

### ***Etat de l'espèce***

Population : C  
Habitat : Pelouses sèches  
Restauration : -  
Synthèse statut : -  
Isolement : -  
Evaluation globale : -

### ***Menaces***

Les menaces potentielles pour cette espèce restent mal identifiées en France. Hormis des tirs occasionnels en période de chasse, en particulier dans le Sud-Ouest de la France en période de migration, les autres facteurs de risque ne sont pas connus.

### ***Objectifs de conservation***

Maintien du pâturage favorable à la présence des espèces-proies de ce rapace : petits passereaux.

### ***Mesures de gestion favorables***

- Maintien des pratiques pastorales sur le coussoul.
- Maintien de l'intégralité des coussoul : sécurisation du foncier et protection réglementaire des surfaces hors RN.

# Faucon pèlerin – A103

*Falco peregrinus* (Tunstall, 1771)

Oiseaux, Falconiformes, Falconidés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I			II	II

### Description

Le mâle est 1/3 plus petit que la femelle. La tête ronde, assez volumineuse par rapport au corps, paraît relativement plus petite chez la femelle que chez le mâle. Elle est noire chez l'adulte, brun plus ou moins sombre ou roussâtre chez les jeunes de moins de 1 an. Les joues sont marquées d'une large tache noire en forme de "favoris". La moustache est particulièrement large. La tête noire et les larges moustaches donnent l'impression que l'oiseau est casqué.



### Biologie

#### Comportement

Parades nuptiales acrobatiques avec des piqués pouvant dépasser les 350 km/h. En chasse, à la suite d'un vol plané, il attaque ses proies (principalement des oiseaux) en vol, par un piqué à la vitesse vertigineuse. Les couples sont très attachés à leur territoire.

#### Habitat

Oiseau rupestre, il utilise les falaises aussi bien comme point d'observation élevé pour la chasse que pour nicher. En France, il est cantonné aux falaises côtières de la Manche, ou le long des fleuves de plaine, jusque vers 2 000 m d'altitude dans les Alpes. Il peut également s'installer dans des carrières ou des constructions humaines élevées, jusque dans les grandes agglomérations. Parfois même il peut nicher dans les arbres ou au sol, en particulier dans la toundra arctique.

#### Reproduction

Ils pondent à même le sol sur une vire, dans un trou, une niche, ou un ancien nid de grands corbeaux ou d'un autre rapace. Ponte de 3 à 4 œufs de couleur marron rougeâtre. L'incubation dure 30 jours. À l'éclosion, les poussins sont recouverts d'un premier duvet blanc très fin, qui sera remplacé par le deuxième duvet, beaucoup plus dense et épais, à partir du 15ème jour.

### Répartition géographique

#### Europe

6 130 à 8 880 couples.

L'espèce est présente sur tous les continents sauf l'Antarctique

#### France

1100 à 1500 couples en 2000.

Il est surtout présent sur les reliefs montagneux : Vosges, Alpes, Pyrénées et Massif central. On le trouve plus ponctuellement sur les falaises de la Bretagne, de la Picardie et de la Normandie.

### Exigences écologiques

Sites de nidification en falaise sans dérangement.

### Evolution des populations

Les effectifs européens sont considérés comme étant stables.

### ***Répartition sur le site***

#### **- Migrateur -**

Il peut être vu toute l'année en Crau, avec un très fort pic d'observations qui culmine en août (période de dispersion postnuptiale des adultes et en plus grande proportion des jeunes de l'année). Au printemps, ce sont plutôt des immatures encore non reproducteur qui sont observés. La Crau constitue un excellent territoire de chasse pour cette espèce, avec des proies de gabarit important.

### ***Etat de l'espèce***

Population : D  
Habitat : Pelouses sèches  
Restauration : -  
Synthèse statut : -  
Isolement : -  
Evaluation globale : -

### ***Menaces***

Les destructions par tirs et les empoisonnements par les pesticides constituent les principales menaces pour cette espèce.

### ***Objectifs de conservation***

- Information/sensibilisation auprès des chasseurs
- Neutralisation des lignes électriques

### ***Mesures de gestion favorables***

Poursuivre les travaux de neutralisation des pylônes électriques dangereux.

# Outarde canepetière – A128

*Tetrax tetrax* (Linné, 1758)

Oiseaux, Gruiformes, Otididés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I	VU	NT	II	

### Description

Taille : 40 à 45 cm Envergure : 105 à 115 cm Poids : 750 à 900 g.  
Chez les deux sexes, les parties supérieures du corps sont brun-marron à beige, finement vermiculées, contrastant avec le blanc pur du ventre, de la poitrine et des rémiges. En période de reproduction, le plumage nuptial des mâles est arboré de remarquables motifs sur la tête et le cou (colliers noirs et blancs). Le chant est un « prrrrt » bref et sec.



### Biologie

#### Comportement

Pendant la reproduction, les mâles défendent activement un territoire sur lequel ils paraded (formation de « lek éclaté »), alors que les femelles restent peu visibles. Après la période de reproduction, les individus forment des rassemblements qui généralement ne se disperseront qu'au printemps suivant. Le régime alimentaire repose sur les végétaux et les invertébrés (surtout pendant la reproduction).

#### Habitat

Fréquente des terrains dégagés et ouverts, souvent steppiques : pâtures, cultures de céréales et d'autres herbacées. En hiver et pendant la migration, prairies et grandes étendues plates.

#### Reproduction

Les femelles visitent les territoires de mâles, qu'elles quittent après l'accouplement. Elles construisent un nid rudimentaire à même le sol, et s'occupent seules de l'incubation et de l'élevage des jeunes. La femelle pond en général dans la deuxième quinzaine de mai et les oeufs (2 à 5) sont incubés en 20-22 jours. Les poussins sont nidifuges, et peuvent voler à l'âge de 5 semaines. Les habitats de nidification sont des milieux herbacés : friches, jachères, milieux steppiques, cultures fourragères.

### Répartition géographique

#### Europe

238 000 à 262 000 mâles chanteurs. Après le déclin des 19ème et 20ème il ne reste plus que deux noyaux. L'un à l'ouest, centré sur la Péninsule Ibérique, atteignant le Maroc, la France (*T. t. tetrax*), la Sardaigne et l'Italie. L'autre au sud-est, principalement en Russie et Kazakhstan (*T. t. orientalis*). De façon surprenante, les populations de Sardaigne et d'Italie sont rattachées à la sous-espèce *T. t. orientalis*.

#### France

1677 à 1875 mâles chanteurs (2008). Deux noyaux de population : l'un dans le Centre-Ouest (migrateur), l'autre autour de la méditerranée (du Var à l'Aude, sédentaire).

### Exigences écologiques

Milieux herbacés bas et dégagés, riches en insectes pour la reproduction, sans dérangement pendant la période grégaire

### Evolution des populations

Peu représentée dans l'UE, ses populations sont en nette régression. Menacée par la destruction des habitats due aux reboisements et à l'agriculture moderne, quoique elle semble s'adapter aux nouvelles cultures si elle a de la tranquillité. En danger en France (liste rouge) où une régression de plus de 80 % a eu lieu depuis seulement 20 ans, principalement dans le Centre-Ouest ; les populations méditerranéennes sont stables ou en légère augmentation.

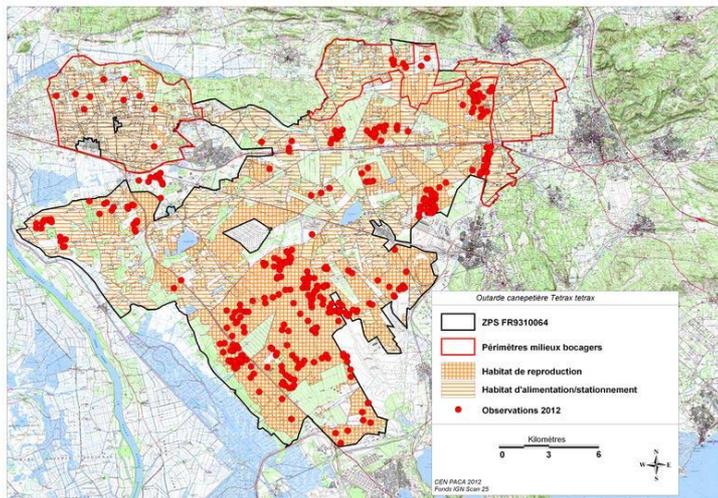
### **Répartition sur le site**

- Sédentaire -

L'espèce est commune en reproduction comme en hivernage dans la plaine de la Crau (1000 à 1500 mâles chanteurs en 2012, et 2139 à 2366 individus hivernants en 2012). En Crau elle occupe plus de 15 000 ha. Auparavant plus concentrée dans les zones mosaïques coussous-friches-prairies, les outardes montrent aujourd'hui des densités élevées sur toutes les pelouses sèches de la plaine.

### **Etat de l'espèce**

Population : A  
Habitat : Pelouses sèches  
Dynamique : A  
Isolement : C  
Restauration : II  
Synthèse statut : Bon  
Evaluation globale :



*Répartition des contacts de mâles chanteurs d'Outarde canepetière au printemps 2012*

### **Menaces**

Comme l'ensemble de l'avifaune dite « steppique », l'outarde est dépendante du maintien de l'ouverture des milieux et de la pérennité de pratiques agricoles et pastorales extensives. L'évolution de l'agriculture actuelle lui est néfaste, avec d'une part par l'intensification culturale, qui réduit la qualité de l'habitat par le biais de la généralisation des pesticides, de la monoculture et du remembrement (disparition des bandes enherbées riches en insectes et en espèce végétales), de la mécanisation (destruction des couvées)... ; d'autre part par l'abandon des zones agricoles et pastorales les moins rentables, qui se traduit en zone méditerranéenne par l'embroussaillent et la fermeture de milieux auparavant favorables à ces espèces.

### **Objectifs de conservation**

Préservation des habitats favorables à l'outarde sur le site : pelouses sèches pâturées pour la reproduction, prairies de fauche pour le stationnement et l'alimentation en période internuptiale. Eventuellement, reconversion de cultures en milieux plus favorables.

### **Mesures de gestion favorables**

- Maintien de l'élevage ovin extensif sur les pelouses sèches
- Maintien de la gestion extensive des prairies de fauche
- Eventuellement, reconversion de grandes cultures en cultures fourragères ou prairies, permanentes ou semi-permanentes.
- Protection réglementaire des pelouses sèches hors réserve naturelle

# Oedicnème criard – A133

*Burhinus oedicnemus* (Linné, 1758)

Oiseaux, Charadriiformes, Burhinidés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I	NT		II	II

### Description

Taille : 40 à 44 cm Envergure : 77 à 85 cm Poids : 370 à 450 g  
Oiseau grand, d'aspect dégingandé, facile à identifier grâce à sa tête ronde et ses gros yeux jaunes. Bec jaune à extrémité noire. Deux bandes alaires noires bien visibles. Longues pattes jaunes.



### Biologie

#### Comportement

Surtout crépusculaire et nocturne, se nourrit d'insectes principalement, mais aussi d'autres invertébrés terrestres. Migrateur, il quitte nos régions en octobre-novembre pour rejoindre l'Espagne et le Maghreb, d'où il revient en mars. Système social très complexe, nombreuses vocalisations audibles la nuit. Les rassemblements pré-migratoires peuvent contenir plusieurs centaines d'individus.

#### Habitat

Habite des zones ouvertes, plates, sablonneuses ou rocailleuses, à végétation, mais aussi milieux dépourvus de végétation tels que gravières, plages de galets... On le trouve ainsi en friche, lande, steppe, pelouse sèche, mais aussi en culture où il niche sur les labours ou les cultures tardives (maïs), ou en vignoble.

#### Reproduction

La période de ponte s'étale de mars à septembre (max. avril-juin). Deux œufs, de coloration très cryptique, sont pondus à même le sol dans une simple dépression. Incubation de 24 à 26 jours. Les poussins, très mimétiques, sont nidifuges, et sont capables de voler à 36-42 jours. Peut faire deux nichées par an. Maturité sexuelle à 3 ans, longévité 15-20 ans.

### Répartition géographique

#### Europe

33 700 à 50 700 couples (hors Russie). Des Canaries à l'Asie du Sud-est, originellement présent dans toute l'Europe à l'exception de la Scandinavie et des Pays Baltes. La plus grande partie des effectifs d'Europe occidentale se trouve dans la Péninsule ibérique et en France.

#### France

7000-10 000 couples en 2000. Présent sur une grande partie du territoire. Principal noyau de population situé dans le Centre-Ouest. Espèce encore bien représentée en Champagne, Auvergne, sur la bordure méridionale du Massif Central et dans les plaines provençales.

### Exigences écologiques

Recherche des milieux à végétation rase et clairsemée, riches en gros insectes, et tranquilles.

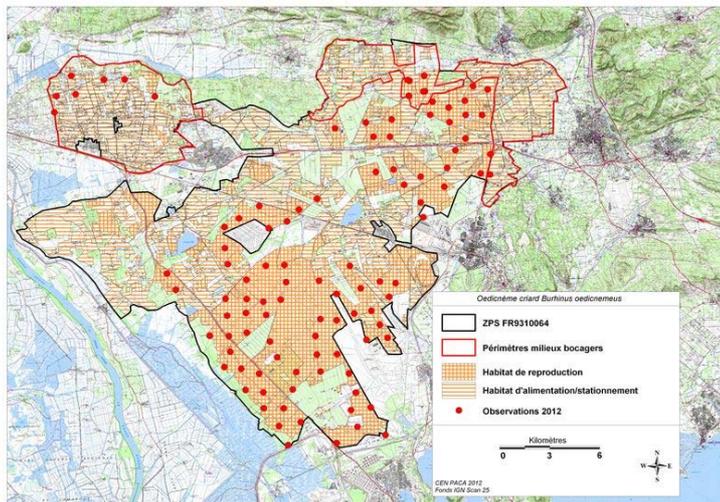
### Evolution des populations

Ces dernières années, son aire de répartition (en particulier le nord) et ses effectifs hivernaux ont subi une forte réduction. La destruction des steppes par suite de la transformation agraire, la mise en irrigation, la diminution du pâturage, a donné lieu à une augmentation de la végétation préjudiciable à l'espèce. A disparu d'Allemagne, des Pays-Bas, déclin très marqué en Angleterre. En France, le déclin est particulièrement marqué dans le nord du pays.

### **Répartition sur le site**

#### **- Nicheur -**

En Crau, l'Oedicnème est très commun mais la population n'a jamais fait l'objet de suivi à long terme. En 2004, un recensement fait état de 780 couples (Wolff, 2004). Toutefois la difficulté de repérer cet oiseau discret permet d'envisager que les effectifs soient plus importants.



### **Etat de l'espèce**

Population : B  
Habitat : Pelouses sèches  
Restauration : -  
Synthèse statut : -  
Isolement : -  
Evaluation globale : -

*Contacts d'Oedicnème criard au printemps 2012*

### **Menaces**

La régression des surfaces de coussoul et de friches est la principale menace qui pèse sur la population nicheuse de Crau. Le maintien de la population dépend donc de la préservation des coussouls et du maintien des pratiques agricole extensive, mais aussi du maintien des surfaces de friches et de zones pastorales extensives en dehors du coussoul.

### **Objectifs de conservation**

- Préservation des habitats favorables à l'espèce sur le site.
- Maintien de la gestion des pelouses sèches par le pastoralisme extensif

### **Mesures de gestion favorables**

- Maintien des pratiques pastorales sur le coussoul.
- Maintien de l'intégralité des coussouls : sécurisation du foncier et protection réglementaire des surfaces hors RN.
- Réhabilitation de pelouses sèches sur le principe de l'opération Cossure

# Pluvier guignard – A139

## *Charadrius morinellus* (Linné, 1758)

Oiseaux, Charadriiformes, Charadriinés

### Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I			II	II



### Description

C'est une des rares espèces chez laquelle la femelle est à la fois plus grande et plus colorée que le mâle. En plumage nuptial, il ne peut être confondu grâce à son net sourcil blanc, son dessous gris et marron et surtout par son étroite bande pectorale blanche. En plumage internuptial, dessus bien marqué évoquant un peu le combattant varié. La confusion est toutefois envisageable avec le pluvier doré.

### Biologie

#### Comportement

Grand migrateur, il hiverne dans la zone semi-aride s'étendant du Maroc à l'Iran. Les oiseaux de Sibérie doivent ainsi parcourir plus de 10 000 kilomètres avant d'atteindre leurs quartiers d'hiver. Il s'observe en petit nombre à l'occasion des migrations. Le passage commence à partir de la mi-août, culmine à la fin du mois et dans la première moitié de septembre, puis diminue jusqu'en novembre. Les observations printanières sont rarissimes. L'espèce est très confiante vis-à-vis de l'Homme.

#### Habitat

Durant la nidification, il apprécie surtout les zones plates au sommet des régions montagneuses, où s'associent des blocs rocheux et une végétation rase herbeuse et moussue. En Ecosse, Norvège, et çà et là en Europe ainsi qu'en Sibérie, le pluvier guignard niche sur les hauts plateaux dénudés, au dessus de 900 mètres d'altitude. Il s'installe aussi dans la toundra, à plus faible altitude, en Scandinavie, Finlande et Russie. Dans ses quartiers africains d'hivernage, il se trouve surtout dans les secteurs semi-désertiques et autres milieux arides et dégagés, y compris les plateaux dénudés et les maigres pâtures.

#### Reproduction

Les rôles sont inversés lors de la parade nuptiale. Le nid doit offrir une vue dégagée sur les environs. C'est une petite cuvette creusée au sol garnie herbes et de mousse. 3 oeufs sont généralement pondus puis le mâle s'occupe de l'incubation et de l'élevage. Très vite, les poussins savent courir et se nourrir seuls.

### Répartition géographique

#### Europe

27 900 à 89 200 couples en Europe.

Sa répartition est globalement limitée à l'Écosse et à la péninsule Scandinave, mais quelques petites populations montagnardes se rencontrent dans le centre et le sud du continent, notamment en Cerdagne espagnole, ainsi que dans l'Oural.

#### France

Le Pluvier guignard se reproduisait peut-être au 19<sup>ème</sup> siècle près de Troyes en Champagne et qu'elle s'est peut-être reproduite, au moins en 1968, dans les Vosges.

Une petite population a été découverte en 1982 en Cerdagne française, dans les Pyrénées-Orientales, où 1 à 10 couples se sont reproduits chaque année.

### Exigences écologiques

En passage migratoire, recherche les grandes zones ouvertes et sèches.

### Evolution des populations

Les tendances sont mal connues car une forte proportion de données en tant que nicheur sont peu fiables ou manquantes.

Aux passages migratoires, l'espèce est considérée comme en déclin.

### ***Répartition sur le site***

#### **- Migrateur -**

La Crau constitue le principal site de stationnement français en période de migration postnuptiale, avec ses zones d'herbe rase du coussoul comme Peyre Estève, Terme Blanc, les Grosses ou encore les pistes de l'aérodrome d'Eyguières. Les groupes peuvent parfois compter plus de 80 oiseaux. Très rare par contre au passage pré-nuptial.

### ***Etat de l'espèce***

Population : C  
Habitat : pelouses sèches  
Restauration : -  
Synthèse statut : -  
Isolement : -  
Evaluation globale : -

### ***Menaces***

Sur ses sites de reproduction montagnards, c'est le dérangement humain qui constitue la principale menace. En Crau, en migration postnuptiale, des tirs occasionnels de Pluvier guignard peuvent se produire suite à des confusions avec le Pluvier doré.

### ***Objectifs de conservation***

- Réduire les risques de tirs accidentels sur cette espèce en période de chasse.
- Maintien de zones herbacées rases propice aux stationnements migratoires.

### ***Mesures de gestion favorables***

- Sensibilisation des chasseurs aux risques de confusion.
- Surveillance des sites de regroupements en période de chasse.
- Mise en place de réserve de chasse sur les sites les plus sensibles
- Protection des grands coussouls du Centre-Crau
- Maintien du pastoralisme.

# Pluvier doré – A140

*Pluvialis apricaria* (Linné, 1758)

Oiseaux, Charadriiformes, Charadriinés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I			III	II

### Description

Taille moyenne, corps trapu, tête arrondie et cou bref, petit bec et longues pattes. En plumage nuptial, il porte un dessus bariolé de noir et de doré ; le dessous, de la face au ventre, est entièrement noir avec une large bordure blanche. En plumage hivernal, le doré du dessus est plus estompé, la poitrine est striée de noirâtre et de doré terne. En vol, il est caractérisé par une vague barre alaire et un dessous de l'aile blanc.



### Biologie

#### Comportement

La plupart des oiseaux nordiques migrent vers le sud-ouest pour hiverner sous les climats océaniques doux d'Europe de l'Ouest. Avant la migration d'automne, les pluviers dorés muent et prennent leur plumage d'hiver. Ils forment des groupes variant de 50 à 5000 individus. Au printemps, les groupes sont habituellement plus petits, certains migrent seuls, d'autres en couples.

#### Habitat

Passant l'essentiel de son temps au sol, le pluvier doré affectionne les terrains plats et dégagés, à végétation herbacée rase et sans arbre, où il peut courir rapidement en cas de danger. Pendant la période de reproduction, les habitats typiques du pluvier doré sont la lande rase, la toundra, et les terrains tourbeux. En hiver, il fréquente les plaines cultivées, les prairies, les champs de céréales, les terres labourées et les polders.

#### Reproduction

Les couples sont unis pour la vie. Le mâle creuse plusieurs petites cuvettes dans le sol et la femelle en choisit une pour y déposer 3 ou 4 oeufs. L'incubation dure de 28 à 31 jours. Les poussins sont nidifuges et sont entièrement emplumés à un mois.

### Répartition géographique

#### Europe

484 000 à 722 000 couples.

Iles Britanniques, Sud de la Norvège, Suède, Pays Baltes, Danemark et Allemagne, Islande, Îles Féroé, Russie, Sibérie, nord de la Scandinavie et Ecosse.

#### France

Cette espèce ne se reproduit pas en France.

La distribution hivernale s'étend à une grande partie du pourtour méditerranéen et de l'Europe occidentale, essentiellement à l'ouest et au sud de l'isotherme de janvier de 1°C.

### Exigences écologiques

Pour l'hivernage, milieux ouverts et cultures pour le stationnement et l'alimentation

### Evolution des populations

Les effectifs européens sont considérés comme étant stables.

### ***Répartition sur le site***

#### **- Hivernant -**

C'est un hivernant du mois de novembre à mars principalement avec des tailles de groupes très variables (de quelques oiseaux jusqu'à 650 ind.).

Ce pluvier fréquente aussi bien les prairies de foin que le coussoul où il recherche les invertébrés terrestre.

Il est chassé en Crau.

### ***Etat de l'espèce***

Population : B

Habitat : Prairies

Restauration : -

Synthèse statut : -

Isolement : -

Evaluation globale : -

### ***Menaces***

- Modifications des pratiques agricoles et d'élevage sur les sites de nidification
- Dérangements humains sur les sites de reproduction
- Chasse (63 000 individus prélevés en France en 1998-1999)

### ***Objectifs de conservation***

Maintenir des habitats favorables aux stationnements des pluviers

### ***Mesures de gestion favorables***

- Maîtrise foncière du coussoul.
- Protéger les pelouses sèches hors réserve naturelle (intégration RN, périmètre de protection...)
- Mesures agri-environnementales pour le maintien du pastoralisme extensif

# Mouette mélanocéphale – A176

*Larus melanocephalus* (Temminck, 1820)

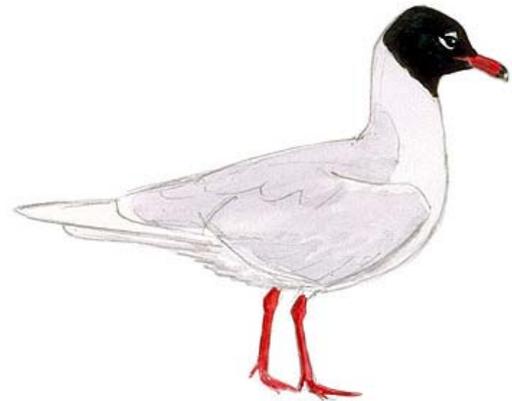
Oiseaux, Charadriiformes, Laridés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I	V		II	II

### Description

Taille : 36 à 38 cm Envergure : 98 à 105 cm Poids : 220 à 380 g  
Mouette de taille moyenne, plumage général gris pâle, ailes larges et blanches et bec épais, rouge vif, un peu arqué. Un peu plus grande que la Mouette rieuse avec laquelle elle est souvent confondue, la Mouette mélanocéphale a, en plumage adulte, le bout des ailes blanc et non noir. Le capuchon est noir et non brun chocolat et il descend derrière la nuque. En hiver, la tête est blanche avec une tache noire diffuse derrière l'œil



### Biologie

#### Comportement

Migratrice partielle, elle hiverne le long de toutes les côtes d'Europe de l'Ouest et du Maghreb. Se nourrit d'insectes terrestres et aquatiques, mais aussi de poissons marins et de mollusques. Bruyante au printemps, silencieuse en automne et en hiver. Plutôt pélagique en hiver, elle trouve essentiellement sa nourriture à l'intérieur des terres pendant la reproduction, où elle exploite essentiellement les prairies de fauche, les friches, les marais d'eau douce, et les zones cultivées (rizières notamment).

#### Habitat

Niche sur des îlots dans les lagunes, les marais, les estuaires, les étangs d'eau douce, les bassins de décantation, les pannes dunaires et les fleuves tels que la Loire.

#### Reproduction

Souvent en grandes colonies. Dans une coupe d'herbes garnie de plumes, pond en mai 2-3 oeufs jaunâtre à fauve clair de 54 mm, tachés et striés de brun foncé. L'incubation dure 23-25 jours; les jeunes, semi-nidifuges, quittent le nid à 35-40 jours.

### Répartition géographique

#### Europe

154 000 à 358 000 couples. Jusque dans les années 1940, n'habitait que les rives de la Mer Noire, le sud de la Russie, la Turquie et la Grèce. Depuis, elle a considérablement augmenté ses effectifs et s'est étendue vers l'ouest : Hongrie, Italie, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, France et Grande Bretagne.

#### France

9 262 à 9 603 couples (2011). L'essentiel des couples nicheurs (63-64%) se concentrent dans le Sud de la France (67 à 69% sont localisés en Camargue).

### Exigences écologiques

Les colonies de reproduction s'implantent sur des îlots, dont la tranquillité est un facteur déterminant pour le succès de la reproduction.

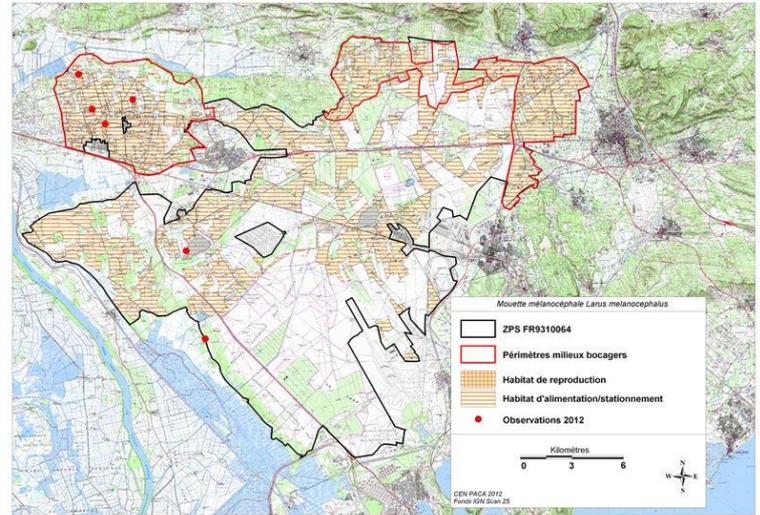
### Evolution des populations

En forte expansion géographique en Europe occidentale et centrale. En France, la principale colonie de reproduction, en Camargue, reste néanmoins très vulnérable (manque d'îlots favorables, préemption des sites par le goéland leucophée..).

### **Répartition sur le site**

- estivant - migrateur -

La mouette mélanocéphale niche uniquement en Camargue, mais des groupes importants (jusqu'à 5000 oiseaux) sont annuellement observés au mois de mars (migration pré-nuptiale de différentes origines (France, Belgique, Hongrie, Italie, Serbie, Allemagne, Turquie etc.)), et d'autres groupes (moins importants) au mois de juin en nourrissage sur les prairies de foin de Crau (reproducteurs camarguais).



*Contacts de Mouettes mélanocéphales au printemps 2012*

### **Etat de l'espèce**

Population : B  
Habitat : Eléments en bon état  
Restauration : -  
Synthèse statut : Conservation bonne  
Isolement : non isolée, pleine aire de répartition  
Evaluation globale : A

### **Menaces**

En France, la problématique principale demeure la protection des îlots de nidification, qui doivent être préservés des dérangements humains et des prédateurs terrestres.

### **Objectifs de conservation**

Préserver la qualité des zones d'alimentation et de repos des individus en stationnement : zones humides, prairies de fauche.

### **Mesures de gestion favorables**

- Maintien des modes de production traditionnels du foin de Crau
- Maintien de l'irrigation gravitaire

# Ganga cata – A205

*Pterocles alchata* (Linné, 1766)

Oiseaux, Ptéroclidiformes, Ptéroclididés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I	CR		II	

### Description

Taille : 31 à 39 cm Envergure : 54-65 cm Poids : 200-280 g.  
Capuchon orangé mais nuque et raie sommitale olive, trait sourcilier et gorge noirs; haut de la poitrine olive, bavette brune, couvertures maculées de jaune sable, de noir et brun gris. Dimorphisme sexuel marqué sur les parties hautes du corps.  
En vol sont visibles les rémiges grises à bordures noires, couvertures sous alaires blanches, rectrices centrales longues et effilées.



### Biologie

#### Comportement

Grégaire pendant la majeure partie de l'année, y compris en période de reproduction où les couples forment de petites colonies lâches. Difficile à observer en raison de ses meurs discrètes et de son plumage cryptique, il est plus souvent repéré en vol grâce à son cri nasillard et répétitif. Espèce strictement granivore. Peut voler sur plusieurs dizaines de kilomètres pour trouver un point d'eau, où il se rend une à deux fois par jour à la saison sèche.

#### Habitat

Habite les plaines, dépourvues d'arbres et avec des buissons denses. Lié aux formations steppiques à végétation rase et découverte, avec des cultures céréalières non irriguées.

#### Reproduction

Le Ganga cata ne construit pas véritablement de nid : il creuse une concavité dans le sol. Aucun matériau n'est utilisé. La femelle dépose une ponte annuelle de 2 à 3 oeufs à même le sol. Les 2 partenaires couvent alternativement (femelle en journée et mâle la nuit) pendant 3 semaines environ. Les jeunes sont nidifuges. Avant de pouvoir voler (5 semaines environ), ils sont abreuvés par le mâle dont les plumes pectorales spécialement modifiées peuvent retenir une grande quantité d'eau.

### Répartition géographique

#### Europe

6690 à 21200 couples. La sous-espèce nominale est limitée à la péninsule ibérique et remontait autrefois sur toute la frange méditerranéenne française. Une autre sous-espèce (*P. a. caudatus*) est présente au Maghreb et au Moyen-Orient.

#### France

100 couples environ. Aujourd'hui limité à la plaine de la Crau, après avoir disparu du reste de la Provence et du Languedoc.

### Exigences écologiques

Pelouses sèches et rases riches en espèce annuelles productrices de graines. Très sensible au dérangement.

### Evolution des populations

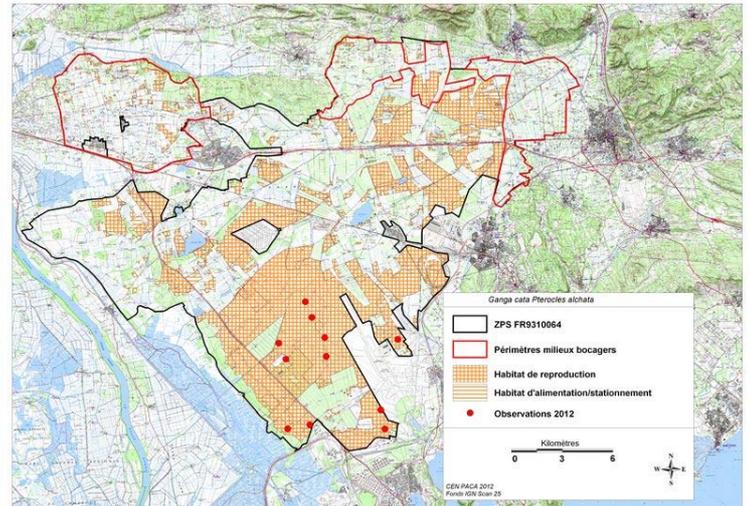
L'espèce est en forte régression géographique et démographique, notamment en Espagne où l'irrigation de la pseudo-steppe lui est néfaste. En Crau, le ganga continue à régresser malgré la stabilisation de son habitat, le coussoul.

### **Répartition sur le site**

#### **- Sédentaire -**

Le ganga se concentre sur les pelouses sèches. Il est totalement absent des zones irriguées.

- Toute l'année les gangas fréquentent les friches plus ou moins anciennes.
- La fréquentation du coussoul est surtout liée aux secteurs les plus pâturés.
- A la fin de l'été, ils fréquentent les milieux cultivés et y consomment des graines (adventices, blés).



*Contacts de Gangas cata au printemps 2012*

### **Etat de l'espèce**

Population : A

Habitat : éléments en état moyen

Restauration : restauration difficile

Synthèse statut : conservation moyenne

Isolement : isolée, marge de l'aire de répartition

Evaluation globale : B

### **Menaces**

De manière générale, la transformation des habitats par suite de la mise en culture, le remplacement des cultures non irriguées et des pâturages extensifs par les cultures intensives et les cultures irriguées.

En Crau, les surfaces de pelouses sèche ont fortement diminué et deviennent probablement limitantes pour le ganga. Les surfaces résiduelles sont présumées en bon état pour l'espèce, mais le manque de connaissance sur son écologie ne permet pas de le confirmer. Les liens entre écologie et distribution du ganga, et gestion pastorale, sont à approfondir. L'isolement avec les populations ibériques est un facteur de risque supplémentaire pour la population.

### **Objectifs de conservation**

- Conserver les surfaces restantes de pelouses sèches, et éviter leur reconversion (intensification agricole, industrialisation, infrastructures, etc.)
- Si possible, reconquérir des surfaces de pelouses sèches perdues pour augmenter l'habitat disponible
- Préserver l'usage pastoral extensif des pelouses sèches.

### **Mesures de gestion favorables**

- Maîtrise foncière du coussoul.
- Protéger les pelouses sèches hors réserve naturelle (intégration RN, périmètre de protection...)
- Mesures agri-environnementales pour le maintien du pastoralisme extensif
- Réhabilitation de pelouses sèches sur le principe de l'opération Cossure
- Développement des connaissances sur l'espèce

# Grand-duc d'Europe – A215

*Bubo bubo* (Linné, 1758)

Oiseaux, Strigiformes, Strigidés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I	R		II	

### Description

Taille : 60 à 75 cm    Envergure : 160 à 188 cm    Poids :  
Femelle : 2300 à 3000 g ; Mâle : 1500 à 2000 g  
Le plus grand oiseau de proie nocturne. Facilement reconnaissable grâce à sa grande taille, ses aigrettes bien visibles et ses gros yeux oranges. Le plumage du Grand-Duc est barré de brun-noir dessus et strié de fauve jaune dessous. Un grand disque facial entoure les yeux.



### Biologie

#### Comportement

Le Grand-duc est le plus grand rapace nocturne présent en France et un des plus abondants parmi les grands prédateurs dans notre région. Son régime alimentaire est très éclectique mais principalement composé de mammifères de taille moyenne. Nocturne et partiellement crépusculaire, le Grand-Duc d'Europe est plus actif en tout début de matinée et à la fin de la nuit. Il passe le jour dans un arbre ou une falaise. Lors de la période d'élevage des jeunes, il chasse aussi en plein jour. Lorsqu'il chasse, il vole vite et bas, entrecoupant ses battements de lentes glissades. Les proies sont plaquées au sol.

#### Habitat

Habite généralement aux abords de falaises et escarpements rocheux, dans des zones de montagne, mais parfois aussi dans des boisements moins élevées avec versants abruptes et en terrains steppiques. En hiver, fréquente des terrains plus plats.

#### Reproduction

Les parades nuptiales commencent en plein hiver et les œufs sont couvés par la femelle dès la fin de février en Europe. Il ne construit pas de nid, il dépose ses œufs sur une corniche rocheuse inaccessible (jusque dans des carrières en exploitation) ou, plus rarement, à terre près d'un rocher ou d'un arbre, plus rarement encore dans un ancien nid de rapace ou même au sol sous un petit arbre ou sous un buisson. La femelle couve seule, le mâle pourvoit à la nourriture de la famille.. La ponte est en général de 2 ou 3 œufs, qui sont incubés pendant 34 jours. Les jeunes restent au nid environ 9 semaines.

### Répartition géographique

#### Europe

12 800 à 38 000 couples. Sédentaire en Eurasie (sauf dans la toundra) jusqu'en Inde, en Chine, au Moyen-Orient et même en Afrique du Nord. En Europe, répartition quelque peu disjointe : absent de Grande-Bretagne, d'Irlande, des basses régions de France, d'Allemagne et de Pologne.

#### France

1200 à 1500 couples (2000). Niche principalement dans la moitié sud-est du pays : dans le Massif Central, les Alpes, la Provence, les Pyrénées, et depuis peu, dans les Vosges où il est rarissime.

### Exigences écologiques

Recherche les paysages ouverts et semi-ouverts riches en oiseaux et mammifères de taille moyenne, à proximité de parois rocheuses favorables à la nidification, à l'abri des dérangements humains.

### Evolution des populations

En expansion en Europe occidentale et septentrionale, mais décline en Europe méridionale et orientale. En France, a considérablement renforcé ses effectifs depuis une vingtaine d'années. Dans les Bouches-du-Rhône, l'augmentation atteindrait 30 à 40%.

### ***Répartition sur le site***

#### **- Sédentaire -**

Le grand-duc est sédentaire et niche probablement en Crau mais aucune preuve n'a encore été rapportée (Etang des aulnes ? Bois de Sylvi ? Costières ? Baussenq ?...). Des données sont disponibles tous les mois de l'année à l'exception de mars. Un pic d'observation est marqué en fin d'été ce qui correspond à la dispersion des jeunes de l'année provenant certainement des Alpilles. Le nord de la Crau constitue un terrain de chasse privilégié pour les individus nichant dans les Alpilles.

### ***Etat de l'espèce***

Population : D

Habitat : Principalement costières

Restauration : -

Synthèse statut : Conservation bonne

Isolement : non isolée, pleine aire de répartition

Evaluation globale : B

### ***Menaces***

Les électrocutions sont, en Crau, la principale menace qui pèse sur ce grand rapace nocturne.

### ***Objectifs de conservation***

- Préserver la qualité et la sécurité des zones de chasse (milieux ouverts et semi-ouverts) et la disponibilité en espèces-proies ; préserver la tranquillité des sites de nidification connus.
- Poursuivre la sécurisation du réseau aérien de transport d'électricité

### ***Mesures de gestion favorables***

- Poursuivre la neutralisation des pylônes dangereux, en collaboration avec ERDF
- Sensibiliser les acteurs locaux, notamment les chasseurs et les gardes, à la conservation des rapaces
- Etudier, en collaboration avec les sociétés de chasse et l'ONCFS, l'éventualité de mesures de gestion cynégétiques pour favoriser la petite faune de plaine

# Rollier d'Europe – A231

*Coracias garrulus* (Linné, 1758)

Oiseaux, Coraciiformes, Coraciidés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I	NT	NT	II	II

### Description

Taille : 30 à 32 cm Envergure : 66 à 73 cm Poids : 110 à 155 g  
Oiseau trapu surmonté d'une grosse tête pourvue d'un robuste bec noir. Son plumage est une succession de bleu iridescent avec des nuances de vert, sur le corps, les ailes et la tête. Ses ailes, en partie bleues sont bordées de noir. Son dos est marron-roux et ses rémiges sont noires. Mâle et femelle sont semblables. Les jeunes ont la gorge et la poitrine brunes.



### Biologie

#### Comportement

Migrateur transsaharien, il arrive en France aux alentours de la fin avril et du début du mois de mai et achève sa reproduction au mois d'août. L'essentiel des départs vers l'Afrique se déroulent au mois de septembre. C'est une espèce macro-insectivore c'est-à-dire qu'elle se nourrit de gros insectes, soit terrestres, soit aériens.

#### Habitat

Le Rollier vit dans les milieux semi-ouverts secs et chauds. Son habitat doit comprendre à la fois des cavités indispensables à sa nidification, qu'il recherche dans les ripisylves, les allées de platanes...et des zones dégagées pour chasser les insectes comme les friches viticoles, les prairies pâturées ou de fauches...

#### Reproduction

La reproduction du Rollier d'Europe débute par les parades acrobatiques du mâle. Le site de nid est une cavité, qu'il trouve souvent dans des arbres creux comme les platanes ou les vieux peupliers. La femelle y pond 4 ou 5 œufs à la fin du mois de mai ou début juin et les deux parents assurent l'incubation qui dure environ 18 jours. Les jeunes restent au nid 4 semaines.

### Répartition géographique

#### Europe

21 100 à 73 800 couples. Le Rollier d'Europe est une espèce qui se reproduit des pays du Maghreb aux Pays Baltes. A l'ouest de l'Europe, l'espèce est inféodée aux zones méditerranéennes. A l'est, sa répartition est beaucoup plus continentale allant des Balkans à la Mer Baltique

#### France

780 à 1200 couples (2007). Strictement méditerranéen, quasiment limité aux régions PACA et Languedoc-Roussillon.

### Exigences écologiques

Son habitat doit réunir deux paramètres : des arbres à cavités indispensables à sa nidification, et des milieux ouverts riches en insectes.

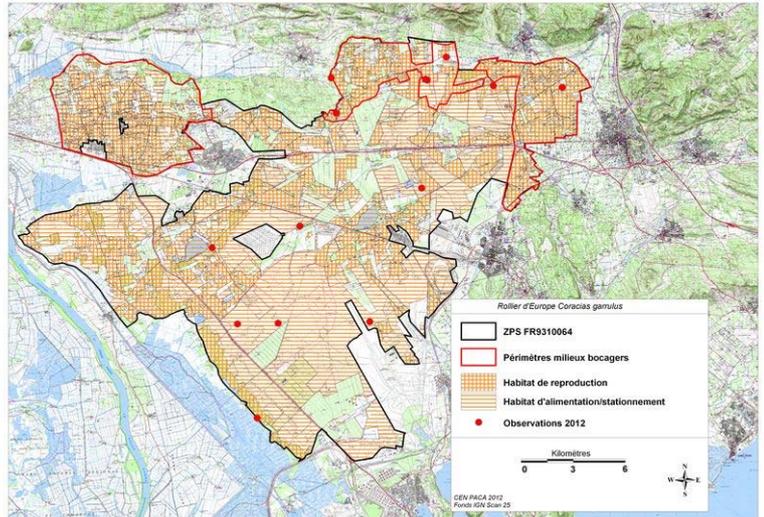
### Evolution des populations

Sa population a connu une expansion dans les années 1970, suivie d'un certain déclin en nombre et en distribution, qui se poursuit dans de nombreux pays européens.

### **Répartition sur le site**

#### **- Nicheur -**

La Crau, où la population est estimée par extrapolation entre 100 et 130 couples en 2008, est l'un des bastions français de cette espèce.



*Contacts de Rollier d'Europe au printemps 2012*

### **Etat de l'espèce**

Population : A  
Habitat : Eléments en état moyen  
Restauration : possible avec effort moyen  
Synthèse statut : Conservation moyenne  
Isolement : non isolée, pleine aire de répartition  
Evaluation globale : B

### **Menaces**

Principalement affecté par les mutations de l'activité agricole :

- suppression des arbres isolés, haies, amanderaies, où il trouve habituellement ses cavités de nidification
- fermeture des milieux ouverts où il chasse, par abandon des activités pastorales.
- conversion des surfaces fourragères en grandes cultures, plus intensives et moins favorables
- utilisation mal maîtrisée des pesticides qui réduisent l'abondance de proies

### **Objectifs de conservation**

- Conserver les sites de nidification existants (arbres creux), et en augmenter leur disponibilité.
- Préserver la qualité des habitats de chasse : milieux ouverts gérés de manière extensive.

### **Mesures de gestion favorables**

- Encourager et soutenir l'élevage extensif pour préserver les habitats de chasse riches en gros insectes
- Informer les exploitants sur l'importance des vieux arbres pour la nidification des oiseaux cavernicoles
- Encourager et soutenir la plantation d'essences à cavités (merisier, amandier)
- Installation de nichoirs pour le suivi de la population
- Encourager l'adoption de pratiques agricoles employant moins de pesticides
- Poursuivre les études et suivis de la population déjà en cours

# Alouette calandre – A242

*Melanocorypha calandra* (Linné, 1766)

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I	EN		II	



### Description

Grande alouette massive (19 cm), plumage de teint terreux, tête grande, bec épais et large tâche noire de chaque côté de la base du cou. Habite des zones ouvertes, friches, et zones à proximité des cultures extensives de céréales. Se nourrit d'insectes, de fruits et de graines. Sédentaire.

### Biologie

#### Comportement

Espèce grégaire, autant en hivernage qu'en période de reproduction, elle niche en colonie lâche, puis se rassemble ensuite en bande parfois importante pouvant dépasser les 300 ind.

#### Habitat

Jusqu'à récemment l'espèce fréquentait les zones à végétation halophile, jachères, pelouses sèches pâturées. Actuellement, elle se cantonne principalement aux coussouls de la plaine de Crau et à quelques aérodromes.

#### Reproduction

Les calandres commencent à chanter tôt en saison, parfois dès les belles journées du mois de janvier, et plus généralement à partir de février. Les pontes peuvent comporter jusqu'à 7 œufs (4,7 en moyenne). Les nids sont construits à l'abri d'une touffe de végétation. L'incubation dure 16 jours, et l'élevage des jeunes au nid environ 10 jours, après quoi il faudra encore plusieurs jours avant que les jeunes ne sachent réellement voler.

### Répartition géographique

#### Europe

1 210 000 à 4 480 000 couples (hors Russie)

#### France

170 à 221 couples (2011) dont plus de 90% en plaine de Crau. Ailleurs, de petites colonies inférieures ou égales à 10 couples dans le Var et le Gard et les Pyrénées Orientales. En Lozère, dans la Drôme et en Vaucluse, pas de données récentes alors que l'espèce y avait été contactée les années précédentes.

### Exigences écologiques

Espèce plutôt associée aux zones cultivées ouvertes et steppes, et aux pelouses xériques.

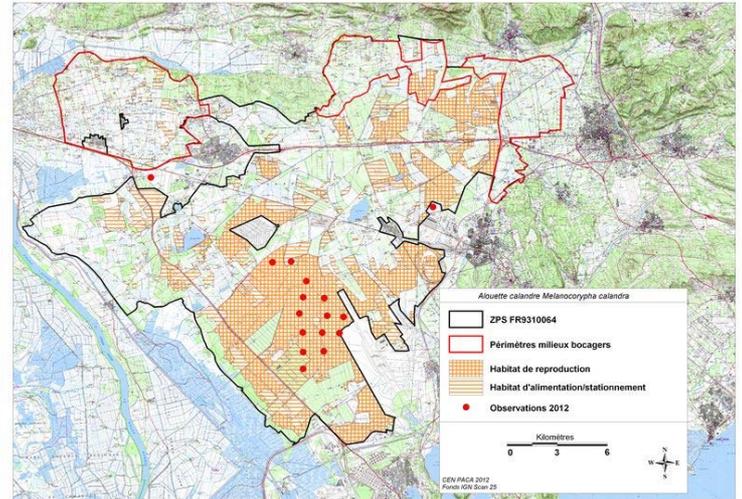
### Evolution des populations

En France, cette imposante alouette a subi une très forte diminution de ses effectifs et de son aire de répartition depuis le début du XXe siècle, baisse qui s'est accélérée à partir des années 1950. Aujourd'hui la Crau héberge plus de 90% de la population Française, où l'espèce est en expansion.

### **Répartition sur le site**

#### **- Sédentaire -**

L'essentiels des effectifs nicheurs se rencontre en Centre-Crau. Ponctuellement certains anciens sites accueillent quelques couples, selon les années.



### **Etat de l'espèce**

Population : A  
Habitat : Pelouses sèches  
Restauration : -  
Synthèse statut : -  
Isolement : -  
Evaluation globale : -

### **Contacts d'Alouette calandre au printemps 2012**

### **Menaces**

Considérée comme en déclin en Europe et en danger en France, les principales menaces identifiées concernant la disparition ou la modification de son habitat : abandon des jachères, irrigation des cultures, viticulture, urbanisation, déclin du pastoralisme.

### **Objectifs de conservation**

- Conserver les surfaces restantes de pelouses sèches, et éviter leur reconversion (intensification agricole, industrialisation, infrastructures, etc.)
- Si possible, reconquérir des surfaces de pelouses sèches perdues pour augmenter l'habitat disponible
- Préserver l'usage pastoral extensif des pelouses sèches

### **Mesures de gestion favorables**

- Maîtrise foncière du coussoul.
- Protéger les pelouses sèches hors réserve naturelle (intégration RN, périmètre de protection...)
- Mesures agri-environnementales pour le maintien du pastoralisme extensif
- Réhabilitation de pelouses sèches sur le principe de l'opération Cossure
- Développement des connaissances sur l'espèce

## Alouette calandrelle – A243

*Calandrella brachydactyla* (Leisler, 1814)

Oiseaux, Passériformes, Alaudidés

### Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I	NT		II	

### Description

Petit alouette (14 cm) d'origine tourano-méditerranéenne au plumage mimétique et au chant peu sonore.

En été, se nourrit d'insectes principalement mais aussi quelques graines.

Migrateur.



### Biologie

#### Comportement

Cette petite alouette migratrice arrive principalement au mois d'avril et repart sur ses quartiers d'hiver situés en Afrique au mois de septembre. Après la mue, pendant laquelle les alouettes sont généralement très discrètes, des rassemblements ont lieu à proximité des bergeries, sur les zones les plus pâturées.

#### Habitat

Terrains secs, steppes et en général, les zones ouvertes, dépourvues d'arbres, et les cultures traditionnelles.

#### Reproduction

Peu de données sur la reproduction sont disponibles. La construction de nids peut être observée à la fin du mois d'avril, mais plus généralement en mai et juin, rarement début juillet. La reproduction est donc étalée probablement à cause de pontes de remplacement suite à un échec ou de la possibilité de faire deux nichées dans la saison.

Son nid est constitué d'herbes sèches garnies de plumes déposées dans une dépression du sol, au pied d'un buisson.

### Répartition géographique

#### Europe

2 251 000 à 3 600 000 couples (hors Russie). Espèce présente autour des bassins de la Méditerranée et de la Mer Noire, jusqu'en Asie centrale. En Europe, l'essentiel des effectifs est concentré dans la Péninsule ibérique.

#### France

3000-6000 couples en 2000. Principalement présente sur les départements littoraux du Midi méditerranéen, elle niche également en Corse et en Lozère. Très rare ailleurs (Vienne, Loiret et Eure-et-Loir).

### Exigences écologiques

Recherche des milieux ouverts à végétation herbacée dense présentant un faible taux de recouvrement.

### Evolution des populations

Considérées comme «en fort déclin» hors Russie, c'est la disparition de ses habitats qui en est la cause principale. Cette tendance est aujourd'hui ralentie par la mise sous protection de ces milieux.

En France, elle a fortement régressé en de nombreuses régions dont PACA

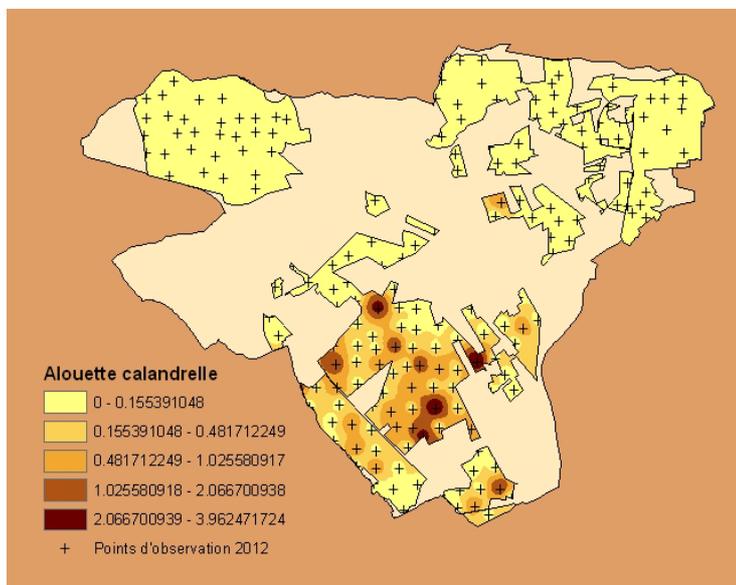
### **Répartition sur le site**

#### **- Nicheur -**

La Crau est l'un des bastions de l'espèce en France avec une estimation de 1 000 couples. Cependant, les effectifs sont probablement surestimés. Bien qu'abondante dans les coussouls de Centre-Crau, elle est rare sur les coussouls plus morcelés du nord de la Crau.

### **Etat de l'espèce**

Population : A  
Habitat : Pelouses sèches  
Restauration : -  
Synthèse statut : -  
Isolement : -  
Evaluation globale : -



*Densité de distribution des contacts d'Alouette calandrelle au printemps 2012*

### **Menaces**

Les problèmes les plus importants pour cette espèce sont la disparition et la fragmentation de ses habitats : les steppes et les cultures extensives.

### **Objectifs de conservation**

- Conserver les surfaces restantes de pelouses sèches, et éviter leur reconversion (intensification agricole, industrialisation, infrastructures, etc.)
- Si possible, reconquérir des surfaces de pelouses sèches perdues pour augmenter l'habitat disponible
- Préserver l'usage pastoral extensif des pelouses sèches

### **Mesures de gestion favorables**

- Maîtrise foncière du coussoul.
- Protéger les pelouses sèches hors réserve naturelle (intégration RN, périmètre de protection...)
- Mesures agri-environnementales pour le maintien du pastoralisme extensif
- Réhabilitation de pelouses sèches sur le principe de l'opération Cossure
- Développement des connaissances sur l'espèce
-

# Alouette lulu – A246

*Lullula arborea* (Linné, 1758)

Oiseaux, Passériformes, Alaudidés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I			III	

### Description

Taille : 15 cm Envergure : 30 cm Poids : 26 g

Un peu plus petite que l'Alouette des champs, l'Alouette lulu s'en différencie par son absence de huppe et de raie blanche sur les rectrices externes. Sa queue est plus courte et son oeil est couvert d'un large sourcil blanchâtre nettement dessiné jusqu'à la nuque.

Marques sombres vers le poigné de l'aile. Sexes semblables.



### Biologie

#### Comportement

L'espèce est plus ou moins sédentaire en région méditerranéenne. Ailleurs, elle effectue de petites migrations qui l'amènent sur des zones d'hivernage situées dans des plaines ou des versants bien exposés. L'espèce est à la fois insectivore et granivore, ce qui lui permet de passer l'hiver sur place. Les mâles chantent souvent perchés sur un buisson.

#### Habitat

Toutes sortes de milieux semi-ouverts à ouverts relativement secs et bien exposés : plaines viticoles entrecoupées de friches, garrigue dégradé comportant des pelouses, pelouses calcicoles, prairies bien exposées en zone bocagère (moyenne montagne), dunes semi-boisées...

#### Reproduction

Les mâles émettent les premiers chants dès le début du mois de février, voire de janvier (en région méditerranéenne). Le nid se trouve au sol à côté d'une touffe d'herbe. 4 œufs sont déposés dès la deuxième décade de mars, mais l'essentiel des pontes est déposé début avril. L'incubation, qui commence après la ponte du dernier œuf, est assurée par la femelle pendant 12 à 14 jours. Les jeunes quittent le nid âgés de guère plus de 2 semaines, avant de voler véritablement. Une deuxième ponte est courante.

### Répartition géographique

#### Europe

1 070 000 à 2 440 000 couples. En Europe, elle occupe toute la zone tempérée et méditerranéenne, les ¾ des effectifs étant concentrés dans la péninsule ibérique.

#### France

100 000 à 200 000 couples (2000). Répartie sur la quasi-totalité du territoire, à l'exception de l'Est.

### Exigences écologiques

Espèce plutôt associée aux collines et moyennes montagnes, elle recherche les pelouses ou clairières sèches à végétation rase ou lacunaire, avec une couverture minimale de buissons ou arbustes qu'elle utilise comme perchoir.

### Evolution des populations

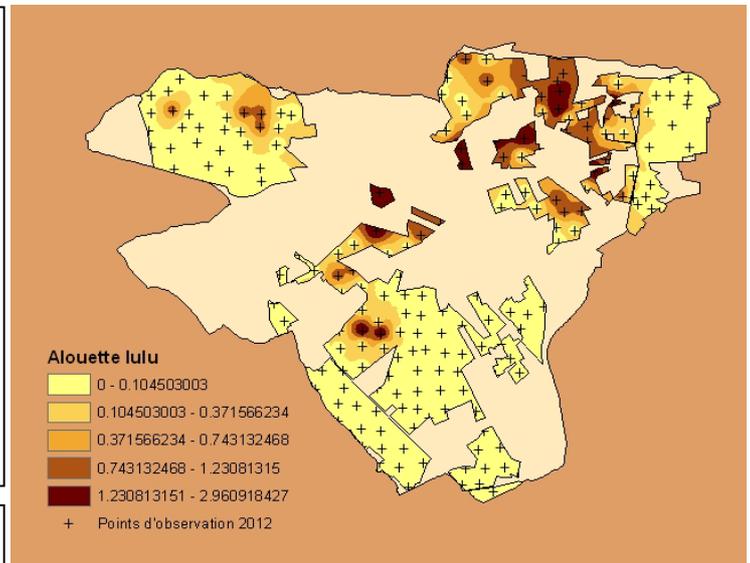
En régression généralisée en Europe, à l'exception des Pays-Bas et du Portugal. Une érosion progressive des effectifs et de la distribution de l'espèce est constatée dans la partie nord de la France ; dans les régions méditerranéennes, l'espèce y est commune localement.

### **Répartition sur le site**

#### **- Sédentaire -**

On la rencontre principalement dans le nord de la Crau, là où le paysage est morcelé. Les effectifs ne sont pas très importants. Elle est plus abondante en garrigue ouverte dans les Alpilles. La Crau est donc une zone de seconde importance pour cette espèce.

La population locale est certainement sédentaire et peut être renforcée en hiver par les hivernants venus du nord



*Densité de distribution des contacts d'Alouette lulu au printemps 2012*

### **Etat de l'espèce**

Population : (D) Rare

Habitat : Pelouses sèches

Restauration : -

Synthèse statut : -

Isolement : -

Evaluation globale : -

### **Menaces**

- Disparition des arbres et des bosquets.
- Disparition du pastoralisme.

### **Objectifs de conservation**

Préservation des habitats favorables à l'espèce sur le site, notamment les coussouls arborés.

### **Mesures de gestion favorables**

Maintien de l'élevage ovin et bovin extensif sur les pelouses sèches

# Pipit rousseline – A255

*Anthus campestris* (Linné, 1758)

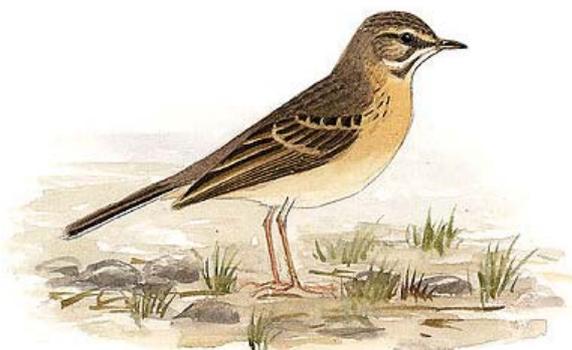
Oiseaux, Passériformes, Motacillidés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I			II	

### Description

Taille : 16 à 18 cm Envergure : 25 à 28 cm Poids : 20 à 28 g  
Corps élancé, ailes assez longues, larges à la base et pointues, queue assez longue, carrée ou légèrement échancrée. Adulte fauve pâle dessus légèrement strié de brun sur le dos, large sourcil crème souligné de brun-noir, petite moustache brune sur la joue, dessous blanc-crème, lavé de roussâtre sur la poitrine et les flancs, poitrine finement striée de brun, queue brune bordée de blanc sur les côtés. Pattes assez longues et minces, jaune-brunâtre.



### Biologie

#### Comportement

L'espèce est strictement insectivore et donc migratrice. Elle arrive en France aux environs d'avril. Les départs ont lieu assez vite une fois la période de reproduction achevée. La migration d'automne culmine vers le 15 septembre. Se nourrit d'une grande diversité d'insectes.

#### Habitat

Cet oiseau insectivore niche dans les milieux divers pourvu qu'ils soient ouverts, secs, ensoleillés, et que le terrain soit en partie nu. Il fréquente aussi bien les dunes littorales, les sansouïres, les pelouses à manades, les landes à thym, les garrigues dégradées, les causses.

#### Reproduction

La plupart des nicheurs s'installent entre avril et la fin mai. Le nid est en général caché dans une dépression du sol ou à l'abri d'une broussaille. La ponte, de 4 à 6 œufs, est déposée à la fin mai et en juin, L'incubation dure de 12 à 14 jours, les jeunes quittent le nid au bout de 2 semaines.

### Répartition géographique

#### Europe

581 000 à 1 337 000 couples. Se reproduit dans la moitié occidentale de l'Eurasie tempérée, ainsi que dans le nord-ouest de l'Afrique. En Europe occidentale, les 4/5 des effectifs se retrouvent dans la péninsule ibérique.

#### France

10 000-15 000 couples (2000), principalement dans le Sud de la France et sur le littoral atlantique.

### Exigences écologiques

Recherche une strate de végétation rase, avec cailloux et sol nu, et dépend d'une disponibilité suffisante en invertébrés.

### Evolution des populations

En régression sur l'ensemble de son aire de répartition en Europe occidentale. En France, malgré la disparition des dernières populations d'Alsace, l'espèce semble s'être stabilisée quelques décennies.

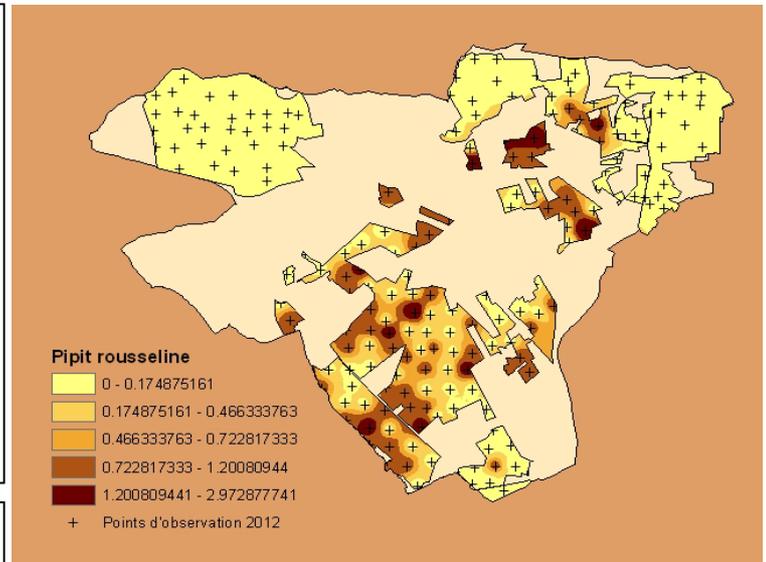
### **Répartition sur le site**

- Nicheur -

Il s'agit d'une espèce typique des prairies sèches. Il trouve donc en Crau un habitat très favorable où il est abondant dans le coussoul et certaines friches. En dehors des secteurs de coussoul, il niche notamment dans le secteur du Mas de Leuze à Saint-Martin.

### **Etat de l'espèce**

Population : C  
Habitat : Pelouses sèches  
Restauration : -  
Synthèse statut : -  
Isolement : -  
Evaluation globale : -



*Densité de distribution du Pipit rousseline au printemps 2012*

### **Menaces**

Transformations agricoles associées à l'intensification (reconversion de pâturages et cultures fourragères en grandes cultures, spécialisation agricole, insecticides...) et à la déprise (abandon des parcours extensifs).

### **Objectifs de conservation**

Préservation des habitats favorables à l'espèce sur le site, notamment les pelouses sèches pâturées.  
Maintien de la gestion des pelouses sèches par le pastoralisme extensif

### **Mesures de gestion favorables**

Maintien de l'élevage ovin et extensif sur les pelouses sèches

# Fauvette pitchou – A302

*Sylvia undata* (Boddaert, 1783)

Oiseaux, Passeriformes, Sylviidés

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I		NT	II	

### Description

Difficile à observer. Le mâle adulte, la tête de couleur gris-ardoise et le dos marron grisâtre, parfois brun sombre. Les parties inférieures ont une nuance rouge vineuse qui tire sur le violet. La queue est noire avec le liseré des plumes gris et la paire de rectrices extérieures ornée d'une fine bordure blanchâtre. L'iris rouge-orange et l'anneau orbital plus rouge encore forment un trait caractéristique. La femelle est entièrement plus clair. La tête est marron, non pas gris, et le reste des parties supérieures sont brun sombre. Sur la poitrine, on décèle une nuance rosée. Les jeunes fauvettes ressemblent davantage à la femelle qu'au mâle.



### Biologie

#### Comportement

Très sensibles aux hivers rudes. En hiver, on note quelques mouvements erratiques, et un nombre non négligeable de fauvettes traversent les détroits de la Méditerranée pour se rendre en Afrique du Nord.

#### Habitat

Dans le nord de son aire de répartition, elle se tient presque toujours dans les landes et dans les broussailles, souvent près des côtes abritées. Plus au sud, elle fréquente divers habitats buissonneux parsemés d'arbres, des flancs des collines aux touffes de salicornes des terrains salés. Elle peut être abondante dans les zones côtières. En hiver, on la retrouve également dans les buissons bas épars des zones semi-désertiques d'Afrique du Nord.

#### Reproduction

Les territoires occupés sont très petit. Les nids sont constitués simplement de quelques touffes d'herbes sèches et garnis de tiges fines sèches de Bruyère, des radicelles, d'herbe fine, de laine et de quelques plumes. Ils sont construits dans des basses touffes de bruyère (*Calluna vulgaris*) ou dans des buissons épineux. Ponte de 3-4 oeufs, incubation de 12-13 jours et envols à 12-13 jours également.

### Répartition géographique

#### Europe

2 020 000 à 3 640 000 couples. Typiquement méditerranéenne, elle occupe le pourtour méditerranéen et la façade atlantique jusqu'au sud de la Grande-Bretagne.

#### France

200 à 300 000 couples en France en 2000. Elle est particulièrement fréquente dans tout le bassin méditerranéen et elle est bien présente en Bretagne, en Poitou-Charentes, en Gironde et dans les Landes.

### Exigences écologiques

Terrains buissonneux.

### Evolution des populations

Les effectifs européens sont considérés comme étant en fort déclin.

### ***Répartition sur le site***

- Hivernant -

Elle ne niche pas en Crau (sauf probablement dans les garrigues entre Crau et Vallée des Baux). Elle est par contre abondante dans les garrigues basses des massifs voisins. Elle est présente en Crau en période inter-nuptiale dans les zones de ronciers ou à lavande. Les premiers hivernants arrivent en octobre puis repartent en février.

### ***Etat de l'espèce***

Population : D

Habitat : Pelouses sèches et costières

Restauration : -

Synthèse statut : -

Isolement : -

Evaluation globale : -

### ***Menaces***

Altération et fragmentation de son habitat (défrichement)

Feux de végétation trop répétés

Fermeture des milieux

Hivers rigoureux

### ***Objectifs de conservation***

Maintenir des habitats favorables à l'espèce

### ***Mesures de gestion favorables***

Conserver les coussouls à lavandes.

# Pie-grièche à poitrine rose – A339

*Lanius minor* (Gmelin, 1788)

## Espèce d'intérêt communautaire

Directive Oiseaux	LR France	UICN	Bern	Bonn
I	CR		II	

### Description

Elle se distingue de la pie-grièche grise par sa taille plus petite, un large bandeau noir barre le front et le dessus des yeux, et son ventre est plus clair avec des nuances roses. En vol, on voit sur les ailes des taches blanches. La femelle ressemble fort au mâle, sauf peut-être qu'elle a le dessous du corps moins rose. Les jeunes n'ont pas le front noir. Chez eux, les parties noires du corps Pie-grièche à poitrine rose sont remplacées par une teinte brun noirâtre, avec des ondes apparentes de gris-brun sur le dos et sur les flancs.



### Biologie

#### Comportement

C'est un grand migrateur. Pour passer l'hiver, elle s'envole très loin, jusqu'en Afrique, surtout au sud de l'équateur. Elle revient en mai sur ses territoires de nidification pour les quitter à la fin du mois d'août.

#### Habitat

Elle habite les terrains ouverts parsemés de grands arbres ou de groupes d'arbres, les arbres bordant les allées, les granges et hangars en plein champ, parfois les jardins ou l'orée des forêts. Elle préfère les arbres à feuilles caduques même si de temps à autre, elle niche dans un conifère. La population relictuelle française a la particularité d'occuper des alignements de platanes en bordure de routes et des secteurs de vignobles.

#### Reproduction

Elle arrive en mai. Le nid est construit dans un arbre de très grande taille, le plus souvent un peuplier, fréquemment à plus de dix mètres de hauteur. Il est fait de branchettes, de racines, de grosses herbes, et garni de plumes, de laine végétale et de poils. Ponte de quatre à six œufs verdâtres persillés de petits points sombres, couvés durant quinze jours environ. Les jeunes sont nourris au nid pendant à peu près deux semaines, puis encore un certain temps aux abords du nid.

### Répartition géographique

#### Europe

65 000 à 108 000 couples hors Russie et Turquie. L'espèce se reproduit actuellement du nord-est de l'Espagne et de la France méditerranéenne à travers le sud de l'Europe et la Turquie ainsi que le Caucase et le Kazakhstan pour atteindre à l'est le cours supérieur du fleuve Irtych (90° E) en Sibérie occidentale.

#### France

16 couples en 2011. Deux petites colonies sont connues en basse plaine de l'Aude (5 couples) et à l'Ouest de Montpellier (11 couples).

### Exigences écologiques

Plaines agricoles et pastorales riches en insectes, et parsemées d'arbres favorables à la nidification.

### Evolution des populations

Les effectifs européens sont considérés comme étant en déclin.

Les effectifs français de la Pie-grièche à poitrine rose ont été divisés par 2 en l'espace de 4 ans.

### ***Répartition sur le site***

#### **- Migrateur -**

Historiquement nicheur très commun en Crau, elle y a commencé à décliner sévèrement à partir des années 70, comme partout en France pour s'éteindre dans les années 80. Le dernier cas de nidification connu semble remonter à 1996. Depuis quelques oiseaux de passage ou estivants sont observés presque chaque année sans qu'aucune preuve probante de reproduction ne puisse être observée.

### ***Etat de l'espèce***

Population : D

Habitat : Pelouses sèches

Restauration : -

Synthèse statut : -

Isolement : -

Evaluation globale : -

### ***Menaces***

L'utilisation de puissants pesticides dans les années 70 est certainement une des causes principales du déclin de cette espèce en Europe

Changements climatiques défavorables au maintien de l'espèce (atlantisation du climat avec des étés trop humides)

Altérations des habitats (remembrement avec arrachage des arbres, monocultures)

Isolement de la population française (recul vers l'est du front européen de l'espèce qui prive la France d'un recrutement à partir des populations orientale)

### ***Objectifs de conservation***

Conserver des sites potentiels de nidification favorables

### ***Mesures de gestion favorables***

- Maintien des pratiques pastorales extensives sur le coussoul.
- Maintien de l'intégralité des coussoul : sécurisation du foncier et protection réglementaire des surfaces hors RN